

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature.

OCTOBRE 1758.



A LUXEMBOURG;
Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. D C C. LVIII.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &
Approbation du Commissaire & Examinateur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre-autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol.: Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué: Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol.: & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8^o nouv. édit. revûc par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux & ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

OCTOBRE 1758.

ARTICLE PREMIER.

*Contenant la fin du Mémoire du Maréchal
d'Etrées contre le Comte de Maillebois, sous
le titre d'Eclaircissemens &c. Voyez nos
deux précédens Journaux.*

J'avouë que je n'ai pas la moindre connoissance du meslage prétendu de Mr. du Metz. Je ne me souviens pas de l'avoir vû pendant la Bataille, encore moins de lui avoir parlé. * Malgré tout ce que

Q. 2

* Mr. de Maillebois dit, qu'il m'a envoyé Mr. du Metz pour m'avertir qu'il voyoit les ennemis perdre du terrain; & quelques minutes après il s'en va lui-même à toutes jambes auprès de Mr. le Duc d'Orléans pour annoncer à ce Prince qu'il a vû une Colonne des ennemis

J'ai pû faire pour m'en rappeler le souvenir, je ne découvre pas plus la position où j'étois quand Mr. de Maillebois a cru nécessaire que je fisse avancer mon centre. A mesure que je gagnois du terrain sur l'ennemi, j'ai toujours formé des lignes, & au moment où le desordre a commencé, la première ligne avoit la droite à la Rédoure, & la gauche à Hastembeck, laissant le Ravin derrière elle, toute l'artillerie en avant de cette ligne.

Je n'ai pas dissimulé plus haut les vives instances qui m'ont été faites pour m'empêcher de repasser le Ravin. Je suis encore aujourd'hui convaincu que si les personnes qui m'ont donné le conseil de ne pas changer ma position, avoient eu pour lors connoissance de tous les avis que j'avois reçus, elles m'auroient pressé d'exécuter ce mouvement avec la même vivacité qu'elles avoient employé pour m'en dissuader; mais lorsque Mr. de Maillebois assure qu'il s'est joint à ces Officiers pour me faire les mêmes représentations, j'ai lieu d'en douter, & toute la vraisemblance paroît y être contraire.

Les Hannovriens avoient abandonné le Bois & les hauteurs; l'on n'y tiroit pas un coup de fusil; la présence de Mr. de Maillebois arrivant de la Trouée, où les ennemis avoient paru en même-tems que dans le Bois, m'auroit ôté jusqu'à la plus légère inquiétude; il m'auroit appris que les Troupes Hannovriennes s'étoient éloignées de toutes parts. Quelle apparence, qu'après la certitude de ces faits, j'eusse voulu continuer à me retirer, puisqu'avant de le savoir, je m'étois déjà porté sur l'ennemi, où je trouvai Mr. de Maillebois que je n'avois pas vû depuis près de trois heures.

Il n'est pas plus exact quand il dit qu'au moment où Mr. de Puysegur m'aborda, j'ordonnois les premières dispositions de ma retraite. Comme il n'a pû l'apprendre que par le rapport de cet Officier, il faut voir quelle confiance on peut prendre dans ses paroles, qui ne présentent que des faits contradictoires. Mr. de Puysegur assure qu'il ne fait rien de ce qui s'est passé dans le Bois; il suppose des ordres

† qui se porte sur le Camp de Mr. le Duc de Broglie, & qu'il n'y a de parti à prendre que celui de se retirer.

des reçus de moi pour Mr. le Duc de Broglie; il oublie de parler de ceux que je lui ai réellement donnés; enfin il imagine que je pensois à me retirer avant qu'il m'eût parlé.

Mr. de Maillebois dit qu'il m'a envoyé Mr. de Puysegur, pour m'avertir de la retraite de la Brigade d'Eu: quand cet Officier m'aborde, il ne m'en dit pas un mot, & m'avoüe qu'il ne fait rien de ce qui s'est passé dans le Bois. Comme la Brigade d'Eu n'en étoit pas encore sortie, quelle apparence que Mr. de Maillebois ait envoyé Mr. de Puysegur pour m'apprendre cette nouvelle, que je voyois par moi-même, & de très-près, pendant qu'il en étoit éloigné, & occupé à d'autres objets qui le tenoient attentif sur ce qui se passoit à l'extrémité de notre droite?

On s'apperçoit aisément que ces faits qui devroient être distingués, sont rapprochés avec art, pour augmenter l'illusion, & faire oublier que dans ce moment Mr. de Maillebois s'occupoit du soin de persuader à Mr. le Duc d'Orléans que la Bataille étoit perdue, & à Mr. de Souvré, qu'il rendoit un service essentiel d'aller en arrière avec les Palatins pour s'emparer de la tête des défilés. Tout cela est constaté par les faits qui sont ajoutés à la fin de ce Mémoire.

Il n'est pas plus difficile de prouver que Mr. de Puysegur n'a pu être chargé d'aucun ordre pour Mr. de Broglie. Cet Officier Général m'avoit mandé que Mr. le Duc d'Orléans lui avoit fait dire de marcher. Je lui avois ordonné d'obéir. Quelle raison aurois-je eu d'y envoyer Mr. de Puysegur? & réellement il n'y a pas été. Il ne reste donc aucun doute sur la fausseté de cet ordre présenté comme venu de ma part.

Enfin, comment l'exactitude de Mr. de Puysegur lui a-t-elle permis d'oublier qu'il avoit écrit sous mes yeux un ordre pour faire passer les défilés de Hall aux Equipages? La raison s'en présente naturellement. Il a avancé qu'avant qu'il m'eût parlé, je pensois à ma retraite. Cet ordre prouve le contraire, parce qu'il est vraisemblable que le moment où j'ai voulu faire partir les Equipages, est celui où j'ai cru que je pourrois être obligé de me retirer. Un

Général qui a ce projet, commence par se débarrasser de tout ce qui peut rendre sa marche lente & difficile, & par dégager long-tems d'avance les passages qui sont en arrière.

De ces réflexions il résulte évidemment, ou que le Mémoire de Mr. de Maillebois s'accorde peu avec le rapport que Mr. de Puysegur lui a fait de sa commission, ou que Mr. de Puysegur lui-même a confondu tous les faits, puisqu'il est impossible de les concilier.

Je ne disconviens pas que le lendemain de la Bataille, j'ai proposé à Mr. de Maillebois de m'aider à en faire la Relation, & que, comme il vouloit en envoyer une plus conforme à ses vûes *, il m'a prié de l'en dispenser par les raisons qu'il explique dans son Mémoire. En lui faisant cette proposition, je desirois que nous nous rappellâssions plus sûrement les différentes positions de tous les Corps; je remis donc à m'acquitter de ce devoir dans un autre moment.

L'heure de l'ordre étant venuë, j'adressai la parole à tous Messieurs les Officiers-Généraux qui étoient présens, (je crois que Mr. de Maillebois étoit du nombre) & leur dis: *Messieurs, vous avez été témoins hier d'une grande faute, ou du moins, ceux qui n'étoient pas avec moi, ont dû regarder comme telle l'inaction dans laquelle je suis resté pendant trois quarts d'heure. Je veux donc vous rendre compte de ma conduite. Vous savez les événemens du Bois; vous avez vu les mouvemens précipités de la Cavalerie: mais vous pouvez n'être pas instruits que Mr. le Duc de Broglie avoit reçu l'ordre de se porter à la Trouée, parce qu'il y paroïssoit des troupes ennemies; que Mr. de Maillebois m'avoit fait dire qu'il n'y avoit rien de si pressé, que de lui envoyer deux Brigades de Cavalerie & deux d'Infanterie, pour s'opposer aux Ennemis qui tournoient par l'extrémité du Bois: enfin, qu'un autre Officier Général m'avoit averti (ce que je n'ai cependant pas crû) qu'une Colonne marchoit de l'autre côté du Weser.*

Tous

* Il a paru dans le tems une Relation qui lui a été attribuée; & dont le style ressemble assez à celui du Mémoire; mais n'ayant pas été avouée, je n'en tire aucune conséquence.

des Princes, &c. Octobre 1758. 245

Tous ces avis m'ont persuadé qu'il étoit nécessaire que je prisse une nouvelle position. J'ai repassé le Ravin d'Hastembeck pour être en état de recevoir l'ennemi, s'il paroïssoit de ce côté-là, & être à portée, ou de le combattre s'il débouchoit à l'extrémité de la droite, ou de me retirer si j'y étois forcé.

Ces propos tenus en présence de vingt Officiers-Généraux, prouvent que j'étois persuadé de la vérité de ces faits, & que je n'avois pas envie de les laisser ignorer.

L'après-midi je m'enfermai, & je ne vis personne du reste de la journée. Je travaillai à ma Relation, qui, excepté qu'elle est plus détaillée, renferme les faits que j'avois en l'honneur d'écrire au Roi dans ma Lettre du 26. Juillet sur le Champ de Bataille, & qui sont les mêmes que je rappelle dans ce moment. * Les ennemis de Mr. de Maillebois ne m'y ont rien fait inférer à son desavantage. J'ai fait remarquer dans l'une & dans l'autre que l'attaque du Bois, & l'avis que j'avois reçu qu'il paroïssoit des Troupes à la Trouée, m'avoit engagé à suspendre le combat, & même à préparer quelques dispositions de retraite.

Le 28. je lus ma Relation à l'Ordre, pour savoir si j'avois placé tous Messieurs les Officiers Généraux comme ils devoient l'être. J'avois oublié Messieurs de Saint-Chamant & Dombal; je réparai cette erreur. La lecture faite, quelqu'un demanda: *Quel étoit l'Officier-Général qui avoit donné l'avis?* Je répondis: *C'est Mr. de Maillebois.* Mais comme j'étois persuadé qu'il n'avoit pas eu de mauvaises intentions, il n'est pas étonnant que je lui aye parlé depuis la Bataille avec la même confiance que je lui avois témoigné jusqu'alors.

C'est dans le même esprit que, lorsque Mr. de Maillebois m'entretint quelques jours après des bruits qui couroient dans toute l'Armée sur son compte, & me pria de m'expliquer, je lui déclarai affirmativement que j'étois fort éloigné de croire qu'il eût agi par mauvaise volonté, que les idées qu'on lui prêtoit n'étoient pas vraisemblables, & qu'il devoit se regarder comme au-dessus de pareils soupçons.

Quelques

* Voyez les pièces justificatives N^o. V. & VI.

Quelques jours après, Mr. de Maillebois étant à l'Ordre, me dit en présence de tous Mrs. les Officiers-Généraux: *On répand dans l'Armée, que je vous ai envoyé à dessein, & pour vous faire perdre la Bataille, l'avis que vous étiez tourné; je vous prie de vouloir bien vous expliquer sur une vérité si importante pour ma justification.* Je lui répondis: *Mr. de Puysegur est venu de votre part me dire: Mr. de Maillebois vous mande qu'il n'y a rien de si pressé que de lui envoyer deux Brigades de Cavalerie & deux d'Infanterie, parce qu'il y a de la Cavalerie & de l'Infanterie ennemie qui tournent par l'extrémité du Bois. Comment voulez-vous que je puisse croire que vous soyez capable de m'avoir donné cet avis dans la vûe de me faire perdre la Bataille? Une telle idée s'accorde peu avec la confiance que j'ai mise en vous.*

Tels sont, dans la plus exacte vérité, les discours que j'ai toujours tenus à Mr. de Maillebois, tant en public qu'en particulier. J'ai voulu donner à connoître que je regardois son intention comme honnête & remplie de vérité; mais on ne peut pas supposer que j'aye eu le dessein d'anéantir des faits qui étoient certains, & dont le récit, tel que je viens de le faire, ne peut jamais s'accorder avec ce que Mr. de Maillebois en a dit dans un Mémoire qu'il n'auroit jamais dû publier.

Il voudroit se disculper de cette imprudente démarche, en avançant qu'il tient la conduite d'un homme qui, par sa place, se trouve comptable de ses actions au Roi & au Public; mais il est le seul qui se soit imaginé que la Charge de Maréchal-Général des Logis de l'Armée fut indépendante de celui qui la commande. Tous ceux qui ont rempli cette place avant lui, ont pensé qu'ils devoient traiter avec le Général, dans le plus grand détail, tout ce qui avoit rapport à l'Armée; mais ils ne se sont pas oubliés jusqu'à entretenir des correspondances secrètes & ignorées du Général, & n'ont pas crû devoir rendre compte de ses pensées & de sa conduite. Ce que j'ai rapporté plus haut de Mr. le Maréchal de Puysegur est une preuve de ce point de discipline.

Il n'y a donc rien de plus contraire à l'ordre & au bien du service, que le privilège inconnu jusqu'à présent

présent, que Mr. de Maillebois semble vouloir s'arroger, & dont il est vraisemblable qu'il a jouï.

Il termine son Mémoire, en disant qu'il s'est plaint à mes amis de ce que les bruits que je pouvois faire finir, duroient encore, & qu'il les avertis qu'il étoit dans le dessein d'en démontrer au Public la fausseté. J'ai répondu constamment à ceux qui m'en ont parlé, que je n'avois pas tenu le moindre propos contre Mr. de Maillebois, & que même depuis mon retour je n'avois rien appris sur ce compte; que par conséquent je ne me croyois pas obligé de travailler à sa justification, sur-tout n'ayant pas entendu parler de lui depuis que j'avois quitté l'Armée.

Ne pourroit-on pas soupçonner que des vûes étrangères à sa justification ont engagé Mr. de Maillebois à publier son Mémoire, puisqu'il néglige de s'expliquer sur une partie des faits qui lui ont été imputés, & qu'il s'expose en même-tems à en faire paroître de nouveaux, qui établiront, que (s'il est irréprochable sur les motifs qui l'ont fait agir,) sa conduite à la journée d'Hastembeck n'en doit pas paroître moins irrégulière?

Je me suis fait un scrupule d'insérer ces nouveaux faits dans le corps de ma défense, parce que, n'en ayant pas été instruit dans le tems, ils n'ont pû servir de motifs aux résolutions que j'ai prises dans le cours de la Bataille. Mais comme ils justifient de plus en plus ce que j'ai avancé dans mon Mémoire, & détruisent totalement l'illusion, je n'ai pas crû devoir les supprimer.

Lorsque Mr. Donézan eut conduit Mr. de Maillebois à l'endroit où étoit Mr. le Duc d'Orléans, & que ce Prince lui eut expliqué les raisons pour lesquelles il l'avoit envoyé chercher, Mr. de Maillebois lui dit en-propres termes: *Ceci est une affaire manquée; il y a encore une Colonne des Ennemis qui a passé le Wêser, & qui se porte sur le Camp de Mr. le Duc de Broglie; nous n'avons d'autre parti à prendre que celui de nous retirer.*

Sur ce que Mr. le Duc d'Orléans parut douter de la vérité de ces faits, Mr. de Maillebois lui répondit: *Je l'ai vu; l'avez-vous envoyé dire au Maréchal? Oûi.* Cependant cet avis ne m'étoit pas parvenu de sa part.

Un moment après Mr. de Maillebois pressa le Prince d'envoyer chercher Mr. de Souvré, qui étoit avec les Palatins le long du ruisseau d'Haltembeck. A son arrivée Mr. de Maillebois lui dit : *Mon ami, nous sommes coupés; allez occuper les débouchés le long du Weser, & à l'endroit où les Dragons ont mis pied à terre hier; ce que Mr. de Souvré exécuta: au moyen de quoi il ne put, comme je l'ai dit précédemment, recevoir les ordres que je lui avois envoyés.*

Pour avancer des faits qui prouvent avec autant d'évidence que Mr. de Maillebois a été le premier à répandre le bruit que la Bataille étoit perdue, & que ce sont les avis & les différens ordres qu'il a donnés qui ont été les principes de l'erreur qui s'est accréditée pendant quelque tems, il faut être aussi sûr que je le suis d'avoir des témoins irréprochables, & qui certainement ne me défavouent pas.

La notoriété publique charge pareillement Mr. de Maillebois d'avoir envoyé, sous le nom de Mr. le Duc d'Orléans, dire à Mr. le Duc de Broglio de marcher. On est tenté de croire, que c'est pour se disculper vis-à-vis de ce Prince, que Mr. de Maillebois a supposé, comme je l'ai dit, que j'avois fait donner cet ordre par Mr. de Puyféguur. En effet, Mr. le Duc de Broglio l'ayant reçu de la bouche d'une personne qui lui est inconnue, ce ne peut pas être Mr. de Puyféguur qui le lui ait porté de ma part. Mr. le Duc d'Orléans, à qui on a voulu l'imputer, l'a défavoué dans tous les tems. On ne peut donc l'attribuer raisonnablement qu'à celui que le Public a nommé. *

Ce Mémoire est déjà si long, que j'ai négligé d'aquérir la preuve de plusieurs autres faits non moins importans, & relatifs aux différens ordres que Mr. de Maillebois a donnés. Il m'auroit été aussi facile de démontrer que si je n'avois pas résisté en différentes circonstances aux propositions qu'il m'a faites, j'aurois commis des fautes majeures. Mais j'ai

* Depuis que ce Mémoire a été présenté au Roi, on a trouvé des preuves qui constatent que Mr. de Maillebois a été porter lui-même à l'Infanterie du Corps de Mr. le Duc de Broglio, l'ordre de marcher en arrière.

j'ai jugé à propos de supprimer tout ce qui est étranger à ses imputations.

Je n'ai cherché qu'à présenter la vérité dans tout son jour, & je me flatte que ceux qui liront mon Mémoire, si le Roi me permet de le rendre public, seront convaincus que j'ai prouvé clairement que, si Mr. de Maillebois a eu quelque part aux opérations qui ont préparé le passage du Wésér, il n'en a eu aucune à la détermination qui m'a engagé à former & à exécuter ce projet, non plus qu'aux dispositions de la Bataille.

Que pendant l'action il a cru voir une Colonne des Ennemis qui se portoit par l'autre côté du Wésér sur le Camp de Mr. le Duc de Broglio.

Qu'il a dit à Mr. le Duc d'Orléans : *C'est une affaire manquée ; nous n'avons d'autre parti à prendre que de nous retirer.*

Qu'il a engagé Monsieur de Souvré d'aller avec les Palatins occuper les Gorges pour favoriser notre retraite, lui disant : *Mon ami, nous sommes coupés.*

Qu'il y a lieu de croire que c'est lui qui a envoyé l'ordre à Mr. le Duc de Broglio d'abandonner son poste.

Que Mr. de Puyféguir est venu de sa part me demander deux Brigades de Cavalerie & deux d'Infanterie, pour s'opposer aux Ennemis qui paroissoient à la Trouée.

Enfin, que dans toutes les occasions où j'ai parlé de lui, soit en sa présence, soit en son absence, j'ai cherché à justifier ses intentions, en disant que je le croyois incapable d'avoir voulu me donner un faux avis pour faire perdre la Bataille.

Le Public plus indulgent à l'avenir sur ce qui regarde Mr. de Maillebois, pensera seulement qu'il n'a pas bien vu les objets, & que sa précipitation à ordonner de son propre mouvement & à mon insçu, des dispositions de retraite, a mis dans les Troupes une agitation dont je n'ai pu d'abord reconnoître la véritable cause, & qui m'a fait perdre un tems précieux

PIECES JUSTIFICATIVES.

N^o. I.

Lettre du Maréchal d'Etrées, à Mr. le Maréchal de Belleisle, du 10. Mai 1758.

J'ai l'honneur, Monsieur le Maréchal, de vous envoyer un Mémoire qui est presque public dans Paris; on dit qu'il est de Mr. de Maillebois.

Les objets y sont présentés d'une façon adroite & capable de séduire le Public: il leur manque cependant les traits qui pourroient mieux les caractériser; nombre de faits que l'Auteur de ce Mémoire rapporte sur la foi d'autrui, sont dénués de vérité.

Vous comprenez, Mr. le Maréchal, combien il est important de ne pas laisser accréditer dans le Public un tel ouvrage, par un silence trop modéré. Si c'est un Mémoire qui sort d'une main inconnue, il ne mérite que le mépris; mais si son Auteur se déclare, il est impossible de ne pas réfuter des faits énoncés d'une façon aussi peu mesurée. C'est ce qui m'engage à vous prier de faire au Roi le rapport de ce Mémoire. J'ose espérer de sa justice qu'il voudra bien vous ordonner d'écrire à Mr. de Maillebois, pour l'obliger à avouer ce Mémoire, ou le désavouer.

S'il est avoué, ce sera le moment de demander au Roi la grace de vouloir bien régler ma conduite. Je désire vivement que S. M. veuille me permettre de répondre, pour présenter sous ses yeux la vérité dans tout son jour, & telle que je la connois.

Quoique ce soit le motif le plus pressant de la très-humble demande que je vous prie de faire au Roi, je vous avoue que je ne puis être insensible aux suffrages de ses Ministres & à celui du Public. Ne sera-t-il pas fondé à croire que je conviens de toutes les imputations qui me sont faites, si je ne fais aucune démarche pour mettre dans l'évidence la vérité telle que je l'ai présentée dans le tems à S. M. & telle que vous l'avez connue, aussi-bien que toute l'Armée?

J'ai l'honneur d'être, &c. M.
N^o. II.

N^o. II.

*Lettre du Maréchal d'Etrées au Roi, le 17^e
Mai 1758.*

S I R E ,

JE desirerois ardemment de ne pas laisser le moindre doute sur les fausses impressions que Mr. de Maillebois a essayé d'inspirer au Public, dans le Mémoire qu'il a répandu avec affectation, pour n'être pas empressé à mettre sous les yeux de V. M. des éclaircissemens qui lui présenteront, dans la plus grande simplicité, la vérité des faits : vous l'aimez, SIRE, elle vous est chère, vous la protégerez sans doute.

Quand même tous les faits, tels qu'ils sont présentés par Mr. de Maillebois, existeroient, il ne pouvoit, sans commettre une faute majeure, adresser sa justification au Public ; c'est au seul Tribunal de V. M. qu'appartient l'examen de la conduite de son Général.

Mais cette faute devient bien plus grave, si les faits que Mr. de Maillebois employe pour se justifier, sont détruits par le simple examen de la vérité. Quoique tout le monde soit attentif sur un événement aussi singulier, & jusqu'à présent sans exemple, personne n'ose prévenir le jugement de V. M. Je l'attends avec confiance & soumission ; mais j'ose lui dire que ce n'est pas sans quelque impatience, & elle n'en désapprouvera pas les motifs.

Jusqu'au moment où ce jugement, aussi sûr que respectable, aura été prononcé, le Public se croira en droit de douter. D'un côté, ma conduite passée lui rend ma cause favorable ; de l'autre, il est prévenu par des faits présentés avec l'art le plus capable de séduire. Quelle situation peut être plus cruelle que la mienne ? J'ose espérer, SIRE, des bontés de V. M. & de sa justice, qu'Elle la fera bientôt changer, & qu'Elle voudra bien me prescrire les moyens dont je dois me servir pour détruire dans l'esprit du Public jusqu'au plus léger soupçon.

N^o. III.

N^o. III.

Extrait des Lettres écrites par le Maréchal d'Etrées, à Mr. le Marquis de Paulmy, depuis le 30. Juin jusqu'au 17. Juillet.

Lettre du 30. Juin.

JE vois, Monsieur, par celle dont vous m'honorez, que le Roi désire que je presse l'exécution des opérations de cet Armée-ci, même sans attendre les secours qui me seroient peut-être nécessaires pour les assurer davantage. Je crois que si je les attendois réellement au point où la prudence l'exigeroit, je n'agirois pas encore de quelque tems; mais les mêmes raisons qui déterminent le Roi à désirer que j'agisse, m'avoient engagé à prendre ce parti, même avant que d'avoir reçu votre Lettre, Monsieur, ainsi que vous le verrez par un Mémoire ci-joint, en date du 29.

Lettre du 9. Juillet. J'ai peut-être vu des inconvéniens qui échappent aux autres pour la suite de la Campagne; mais je vous réponds, Monsieur, que pour le moment présent, nul ne prendra un parti plus ferme, ni plus déterminé quand il y aura la moindre espérance de réussir; & lorsque les avis seront partagés, je suivrai toujours celui qui sera le moins timide.

Lettre du 10. Je ferai passer demain le Corps de Mr. d'Armentieres pour en imposer, & d'abord que l'Armée sera arrivée, je me montrerai de l'autre côté du Wésér, & je ferai de mon mieux, pour tirer ce qui m'est nécessaire pour marcher sur Hamelen.

Lettre du 13. Vous trouverez ci-joint le projet général des opérations de l'Armée du Roi pour l'investissement d'Hamelen: il renferme un petit mot d'un autre projet qui auroit pu avoir le même succès; mais puisque le Roi désire si vivement que son Armée marche, je me détermine à suivre le premier Plan proposé. Je n'y ajouterai aucunes réflexions, espérant que le Roi & son Conseil feront en état de juger de la situation où sera son Armée. Je joins seulement l'état des différens Corps qui agiront.

Lettre

des Princes &c. Octobre 1758. 253

Lettre du 16. L'Armée du Roi est enfin de l'autre côté du Wésér. Mr. d'Armentieres avec sa Réserve, est deux lieues en avant vers Hombourg. Mr. de Cumberland se présentera à nous pour nous disputer l'entre-deux du Wésér & de la Laine; je compte l'attaquer aussi-tôt que nous en aurons préparé les moyens; je ne puis partir pour cela au plutôt avant le 19: le Pays est montueux & difficile; il faut se préparer des marches & des vivres; mais rien n'arrêtera ensuite: il est apparent que l'Ennemi prendra fa position à Hastenbeck.

Lettre du 17. J'ignore encore quand je pourrai me porter en avant & jusqu'à Hamelen: ce ne sera jamais sitôt que je le désire; car il n'y a rien de bon à laisser languir les opérations, & je voudrois être à portée de terminer celle-là en huit jours, & d'en faire d'autres ensuite.

N^o. IV.

M E M O I R E.

*M*On intention étant de descendre le Wésér le plutôt qu'il me sera possible, & jusqu'au pont d'Hamelen, je ne doute pas que Mr. de Lucé & Mr. de Bourgade me se donnent tous les soins possibles pour m'en procurer les moyens. Je ne puis régler ma marche, que lorsque je saurai quand il sera possible à ce dernier de faire trouver un Convoi à portée d'Hamelen, & jusqu'à quel point je puis me porter d'avance pour recevoir le Convoi qui doit me faire vivre pendant la marche. Il seroit désirable que je puisse promptement marcher au delà d'Oldendorff, afin de préparer les mouvemens ultérieurs, en ouvrant les passages, & en m'en rendant maître.

Holtzminden, du 17. Juillet 1757.

Réponse au Mémoire de Mgr. le Maréchal.

*L*A distribution du pain doit être faite le 19. à toute l'Armée, dans la position qu'elle occupe actuellement, jusqu'au 23. inclus.

Il a été fait des arrangemens pour fournir l'Armée le 23. pour cinq jours; & le Convoi ne pouvant partir de Paderborn que le 20, il n'est pas possible que l'Armée se porte au delà d'Oldendorff le 23,

parce

parce que les Equipages auront plus de trois jours de route pour venir de Paderborn à Oldendorff.

Monseigneur le Maréchal acceptant l'arrangement qui lui a été proposé pour continuer à fournir de Paderborn l'Armée, quand même elle se porteroit devant Hamelen, elle pourra se mettre en mouvement après la distribution du 23, & on la fournira devant Hamelen, ou à portée, soit en faisant marcher les Convois à la gauche ou à la droite du Wéfer, à compter du 28.

S'il falloit attendre la formation d'un établissement à Corvey, & sa perfection, il seroit impossible de déterminer l'époque à laquelle l'Armée pourroit se porter sur Hamelen.

Signé, MARQUET DE BOURGADE.

Il n'est pas possible que le service du Munitionnaire se fasse avec plus de célérité, & il faut même, pour qu'il soit en état de le faire ainsi qu'il l'expose, qu'indépendamment des Caïssons attachés au service des vivres, des 500 voitures du Brabant, je lui en fasse fournir 480. J'en ai demandé 400 au Pays de Hesse, & je lui en ai fourni 80 du Pays de Brunswick. Fait à Holtzminden, ce 18 Juillet 1757.

Signé, LUCE.

N^o. V.

Extrait de la Lettre écrite au Roi, du Champ de Bataille d'Hassembeck.

ME voilà, SIRE, au moment de vous parler de l'accident qui nous a privé des avantages de la victoire, au moment où elle alloit être complète.

Dix Bataillons qui marchaient dans les Bois, ont tiré les uns sur les autres, & se sont culbutés réciproquement du haut de la montagne en bas; un Parti des Ennemis qui s'y étoit établi, a tiré du canon sur notre flanc, en même-tems de la Cavalerie a percé sur nos derrières; ce qui a paru à ceux qui s'en sont aperçus, mériter une véritable attention, & jusqu'au point de m'envoyer demander du secours: ces deux événemens ont suspendu l'attaque, & m'ont engagé à préparer une disposition de retraite: l'Ennemi a profité de ce moment d'incertitude pour faire la sienne, & a gagné les Gorges du Côté d'Hamelen.

N^o. VI.

N^o. VI.

*Extrait de la Relation de la Bataille, envoyée
à Mr. de Paulmy, le 28. Juillet.*

LA Cavalerie en plusieurs Colonnes soutenoit & suivoit cette Infanterie, pour déboucher au moment favorable sur celle de l'Ennemi, & tout annonçoit une victoire complete; lorsqu'on fut forcé de suspendre l'attaque pendant une demi heure. Une Colonne des Ennemis de trois mille Grenadiers qui s'étoient avancés au travers des Bois, ayant attaqué la Brigade d'Eu qui étoit postée sur une hauteur, cette Brigade leur répondit par un feu fort vif; ce qui attira sur elle le feu d'une partie des autres Troupes, qui tirant les unes sur les autres en même-tems que l'Ennemi força cette Brigade à abandonner les hauteurs & les Batteries que nous y avions placés, dont l'Ennemi s'empara pour un moment, en tirant sur le flanc de l'Armée victorieuse; le grand feu du Bois, la retraite de cette Brigade persuaderent qu'un Corps de l'Ennemi fort supérieur s'étoit emparé des hauteurs, & vouloit tourner l'Armée par sa droite; ce qui parut d'autant plus vraisemblable, que toute l'Infanterie ennemie, à la faveur des Bois, avoit fait un mouvement par sa gauche, & qu'en même-tems Mr. le Maréchal fut averti par un Officier-Général de confiance, qu'un Corps de Cavalerie & d'Infanterie paroissoit à l'extrémité de sa droite, qui étoit dégarinée par le mouvement que toute l'Infanterie avoit faite sur le centre.

Cet avis parut d'autant plus sérieux à Mr. le Maréchal, qu'en même-tems qu'on lui mandoit d'envoyer de la Cavalerie & de l'Infanterie aux débouchés des Gorges, il vit qu'on y avoit déjà fait marcher de la Cavalerie de sa gauche. Il étoit bien difficile que ce contretems ne retardât pas la suite de la victoire: en effet, ayant été obligé de suspendre l'attaque pendant une demi heure, l'Ennemi profita de ce tems pour faire sa retraite au-delà de la rivière de Haméle; ce qu'il a exécuté sans être suivi, & ce qu'il n'auroit pu faire que dans le plus grand desordre, si l'Armée auxiliaire n'avoit pas été obligée de ralentir les mouvemens. FIN.

Notions Philosophiques des Vues fondamentales de la Religion. Ouvrage didactique d'un ordre nouveau, dédié au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée, de 144 pages d'un petit in 8°. à Nancy chez les Héritiers de Balthazard, avec approbation & permission.

Le titre de cet Ouvrage en fait assez connoître le sujet & le but. Pour le rendre plus précis, on l'a composé de manière, que *primò*, on a réduit à quatre Paragraphes les notions que fournit la raison sur l'existence de Dieu, sur l'obligation d'un Culte & la nécessité d'une révélation Chrétienne, sur les vrais caractères & les traits distinctifs de la Religion Catholique.

Secundò. Qu'on s'est borné à un petit nombre de preuves, & que chaque preuve formant un article séparé, il n'en est aucune qu'on ne soit à portée d'examiner avec soin, & sur laquelle on ne puisse assés le jugement le plus réfléchi.

Tertiò. Que ne présentant qu'une seule vérité à la fois, & la présentant dans l'ordre, & comme dans le propre degré de sa généalogie, on conduit naturellement l'esprit à la grande fin du raisonnement, qui est de rendre la vérité incontestable.

Quarò. Que de la première proposition à la dernière, il y a une progression & un enchaînement qui fait de l'ensemble de toutes les propositions comme un tout ensemble.

A la fin de chaque Paragraphe on trouve des Notes pour servir d'éclaircissements à quelques difficultés, & de réponses à quelques objections. Ouvrage certainement des mieux donné.

Le Chevalier de TONNOI, Pensionnaire de l'Empereur, donne avis, qu'il compose avec des Plantes simples une Liqueur appelée *Esprit de vie sans pareil*, dont les grandes vertus & les propriétés sont reconnues & approuvées du Président du Collège Royal de Médecine établi à Nancy. Cet *Esprit* a la propriété de rétablir les parties du Corps & de les fortifier, leur insinuant une chaleur modérée. Il ranime les esprits vitaux, & aide aux coctions & sécrétions. C'est une liqueur admirable dans les cas
d'Apo-

des Princes &c. Octobre 1758. 257

d'Apoplexie, de Paralysie & Fluxions catarreuses, & généralement contre toutes les Maladies dépendantes de l'épaississement du sang & des humeurs. On trouve en détail les autres vertus dans des Billets imprimés qui accompagnent les Bouteilles: Elles se distribuent à *Nancy* chez le Sieur MESNY, Régent en Langue Latine, avec la manière dont il faut en user intérieurement & extérieurement. Le prix de la pinte de cette Liqueur est de 18 livres de France, & celui des petites bouteilles à proportion.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans le Pays du NORD depuis le mois dernier.

POLOGNE. Sil est survenu des divisions chez les Tartares, on n'en voit jusqu'à présent d'autre cause, que le mécontentement qu'ils ont pris d'un nouveau Chef de leur Nation, & qu'à ce sujet ils se sont assemblés au nombre de plusieurs milliers même sur les frontières de ce Royaume. De pareilles circonstances, surtout dans un tems critique pour la *Pologne*, ont porté le Grand - Général de l'Armée de la Couronne, à expédier des Universaux pour la convocation d'une assemblée générale militaire, qui a fait l'ouverture de ses séances à *Leopol* le premier d'Août. On y a délibéré sur les propositions à faire de la part de cette Armée à la Diète générale des Etats de *Pologne* & de *Lithuanie*, dont le Roi a fixé l'ouverture à *Varsovie* au 2. du présent mois d'Octobre. La Diétine Anticomitiale où l'on procède à l'élection des Nonces, s'est tenuë conséquemment le 21. du mois d'Août, celle de la Généralité le 18.

& la Diétine pour le grand Duché de *Lithuanie* a eu lieu à *Livv*. Il y a eu à l'ordinaire de la contestation dans ces assemblées. Les Universaux pour la tenuë de la Diète n'ayant pas encore paru dans nos Journaux, il convient de les rapporter; la grande Chancellerie les a expédiés de la part du Roi; en voici la traduction.

AUGUSTE III. par la grace de Dieu Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie &c. Dans les affreuses calamités qui affligent depuis long tems nos Etats héréditaires, Nous ne trouvons point de plus grand soulagement à la vive douleur dont Nous sommes pénétrés, que dans le bonheur & dans la prospérité de la République. En 1756., au tems fixé pour la Diète ordinaire, toute la force ennemie étant venuë fondre sur nos Etats héréditaires, Nous présentâ au premier coup d'œil le tableau effrayant des malheurs qui devoient s'ensuire pour ce déplorable Pays. Cependant cette idée, toute cruelle qu'elle est, n'eut pas fait une playe si profonde dans nôtre cœur paternel, si l'Armée de ce Voisin entreprenant, qui Nous enfermoit de toutes parts, ne Nous eût empêchés de nous rendre auprès de vous au terme marqué pour l'Assemblée des Etats de la République. En effet la vûë de cette Assemblée, & d'un Peuple qui Nous a toujours été cher, auroit adouci une partie de l'amertume que nous ressentions d'ailleurs. La teneur de la Loi nous met en état de convoquer cette année ci à Varsovie la Diète générale, pour y traiter des différens besoins de la République; & sans considérer les travaux attachés à cette obligation, flattés du doux espoir du bien public, que l'unanimité des esprits pourra peut être en faire résulter pour la Patrie,

Nous

des Princes &c. Octobre 1758. 259

Nous fixons ladite Diète ordinaire à Varsovie au 2. d'Octobre de la présente année 1758. la Diétine Anticomitiale en son lieu accoutumé au 21. d'Août, & celle de la Généralité pour le 18. du même mois.

Nous protestons, que comme nous n'avons jamais proposé, lors des Diètes précédentes, aucune matière qui eût rapport à nos intérêts particuliers, ou à ceux de notre Famille-Royale, nous n'avons pas non plus de pareilles vûes pour celle-ci, & que nous sommes bien éloignés de chercher notre avantage au préjudice de la Patrie, en l'impliquant dans les circonstances fâcheuses où se trouve le reste de l'Europe. C'est par une conduite si équitable que Nous espérons fermer la bouche à tous ceux qui, par des insinuations sourdes & artificieuses, voudroient interrompre la confiance qui subsiste entre Nous & les Etats de la République, & rendre suspectes nos démarches les plus salutaires, afin de perpétuer les desordres dans le Pays, renverser la base des délibérations publiques, & ériger sur les ruines de la Patrie des trophées de gloire aux Nations étrangères, qui peuvent être intéressées à y entretenir la division. L'unique désir du bien public, qui nous a toujours occupés, va diriger nos intentions à la Diète prochaine; & sans nous arrêter précisément à aucune proposition, Nous sommes prêts de suivre la voye opposée à la subordination naturelle, en nous conformant, quoique Pere de la Patrie, aux désirs de ses chers enfans, pourvu que dépouillés de tout autre sentiment, les trois Etats de la République concourent uniquement au salut de la Patrie.

Dans les anciens Universaux on exposoit la nécessité d'établir le bon ordre dans le Pays, afin

de prévenir l'entière décadence des Villes & du Commerce. On propoisoit des moyens à trouver pour subvenir aux besoins publics, en ouvrant les Trésors des mines d'Osikutz & autres, ainsi que pour redresser les abus qui se sont glissés dans les Tribunaux & autres Bureaux de Justice. Enfin dans des tems plus éloignés encore, on prenoit pour but des délibérations l'augmentation des forces de la République, jusqu'à ce que l'expérience eut démontré, que la difficulté de trouver des fonds pour la paye régulière des troupes, faisoit toujours échoüer cette matière après bien du tems perdu.

Nous ne prétendons point faire revivre à la prochaine Diette ces anciennes propositions, faites déjà tant de fois inutilement; mais nous promettons simplement de n'épargner ni peines, ni fatigues, en conformité de ce que les Etats de la République assemblés jugeront nécessaire pour l'avantage public. Et si, selon l'exigence des cas & des circonstances, on trouvoit à propos de faire entrer quelques-unes des susdites propositions dans les présentes délibérations, Nous déclarons d'avance que Nous y consentons avec plaisir, pour prouver d'autant plus évidemment que Nous n'avons en cela aucune vûe particulière, mais que Nous n'avons uniquement à cœur que le bonheur de la République.

Il est vrai cependant que quand même, pour atteindre à ce but du bien public, Nous consumerions en soins tous les momens de notre vie, sans égard à notre propre conservation, Nous ne pourrions assurément Nous en promettre un heureux succès, si des esprits mal-intentionnés continuent de donner sourdement des interprétations sinistres à nos intentions les plus justes, si vous

des Princes &c. Octobre 1758 261

ne vous unissez pas sincèrement avec Nous pour travailler à rétablir la confiance & la bonne harmonie entre les Concitoyens, & pour maintenir dans toute leur intégrité les Libertés & les Prérogatives de la Nation; seuls moyens de secourir efficacement la Patrie. C'est à quoi contribuera le plus la prudence des Nonces, animés de l'amour de la Patrie, guidés par vos sages instructions, & convaincus qu'aucune Monarchie ne sauroit subsister sans Conseil, ni se soutenir lorsqu'elle est abandonnée au hazard.

Plût à Dieu qu'après tant de Diettes infructueusement passées, celle ci perdît enfin le nom d'un amusement inutile, & que suivant la route prescrite par les Loix du Royaume, les Nonces, après l'Élection du Maréchal, prissent au plutôt le chemin du Trône, dont notre bienveillance facilite à chacun l'accès, & leur ouvrirent même celui des replis secrets de notre cœur :

Pleins de ces flatteuses espérances, Nous enjoignons que les présens Universaux soient publiés dans tous les Grods, Paroisses & autres Lieux accoutumés, afin qu'ils parviennent à la connoissance de tout le monde. Fait à Varsovie, &c.

Suivant l'esprit de ces Universaux il ne paroît gueres que le Roi fasse la proposition dont on a fait mention, de nommer l'un des Princes ses fils pour lui succéder au Trône. La chose sembloit aussi hors toute croyance à tous ceux qui savent penser sur l'état des affaires en Pologne. Quoiqu'il en soit d'ailleurs, on ne prévoit guères que la présente Diette générale, Diette de débats & de disputes, puisse finir avec d'heureux succès. On peut en juger par toutes les précédentes & par toutes les dispositions qu'y appor-

apportent ordinairement les Membres qui la composent.

Il a passé encore dans le mois d'Août quelques Corps de troupes Russiennes, & de Cosacks par *Varsovie* prenant leur chemin dans la *Grande Pologne*. Ils ont depuis passé la *Vistule*, & sont allé joindre l'Armée des Généraux *Brown & Fermer*.

R U S S I E.

LE Baron de *Posse*, Envoyé de *Suède*, a remis au Ministère une Déclaration directement contraire à celles de l'Impératrice, qui auroient ses Sujets d'une navigation & d'un commerce libres dans les Etats du Roi de *Prusse*. On en a marqué encore quelque chose dans notre Journal du mois d'Août dernier, page 100. Cette Déclaration de la *Suede* renfermant les deux articles suivans, n'a pas inquiété peu les Négocians Russiens, que la confiance reprise par les Edits de l'Impératrice, avoit engagés d'envoyer des marchandises à *Stetin* & en d'autres Places de la Domination Prussienne.

I. On ne permet point aux Vaisseaux des Puissances neutres d'entrer dans aucun Port ou endroit maritime appartenant à la *Prusse*, & occupés par des troupes de cette Puissance. On laisse néanmoins à ces Vaisseaux la liberté, en changeant de route & de destination, d'aborder à tout autre Port ou Ville pour y décharger & vendre leurs cargaisons, lesquelles les Commandans de Sa Maj. Suedoise pourront s'approprier, au moyen d'un exact & prompt payement de la valeur, en cas qu'ils les jugent nécessaires pour le service de leurs Garnisons.

II. Au lieu que ci devant les marchandises de contrebande devoient être confisquées & les autres

des Princes, &c. Octobre 1758. 263
autres séquestrées conformément à la tenur des premières Ordonnances, maintenant tous les Vaisseaux Prussiens, sans exception ou réserve, seront sujets à confiscation avec leurs chargemens, effets & marchandises qui se trouveront à bord de ces Vaisseaux.

On apprend de Constantinople que la peste y regne assez fort; que les Ministres publics & les principaux Négocians étrangers qui y sont établis, se sont réfugiés à leurs maisons de campagne pour s'en garantir. Ce fléau, quoiqu'il emporte du monde à Constantinople, n'y fait cependant pas les mêmes fâcheux progrès qu'à Smirne, d'où l'on apprend qu'il enleve jusqu'à 80 personnes par jour depuis plusieurs mois.

La Cour reçoit plus régulièrement que ci-devant les nouvelles des opérations de ses Armées qui agissent présentement dans les Etats du Roi de Prusse. Celle du siège de *Custrin*, d'une vive action qui s'est donnée le 25 Août, d'une autre le 26, & des suites de ces Batailles lui ont été apportées par des Couriers. On en donnera quelques détails dans l'article d'Allemagne. Le Général *Apraxin* paroît oublié dans les circonstances présentes. On ne parle plus de lui.

DANNEMARC.

LA destination de l'Armée Danoïse ne paroît autre que l'a annoncée le Margrave de Brandebourg - Culmbach dans la Déclaration que nous avons rapportée le mois dernier. Tranquille en ses quartiers de cantonnement dans le *Holstein*, on ne lui voit faire aucune démarche sur laquelle on puisse former des conjectures. Mais le Roi offre derechef sa médiation aux Puissances belligérantes pour les faire

faire parvenir à une paix ; & aucune ne s'y prêtant, on assure que Sa Maj. s'est résoluë de tirer de nouvelles troupes de la *Norvege* pour grossir son Armée ; ce qui donneroit lieu de présumer quelque changement dans le système pacifique de cette Cour.

S U E D E.

ON s'attendoit du Traité renouvelé & d'un autre particulier avec la Russie, que les Escadres réunies des deux Couronnes dans la Mer Baltique, y demeureroient stationnées au moins tout l'Été, pour agir de concert contre les Vaisseaux Britanniques. Cependant la chose n'est pas telle. Elles se sont séparées le 22. Août, celle de *Russie* avoit eu ordre exprès de le faire. Elle est retournée à *Cronstadt*. On ne pénètre rien dans cette démarche. La Déclaration de Mr. Poëlle faite à *Petersbourg* contre la liberté de la navigation Russe peut y avoir quelque part. Cependant l'Armée Suédoise agit bien en *Poméranie* contre les Prussiens.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en ITALIE, en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

ROME. Un Jubilé universel est annoncé à toute la Catholicité. L'ouverture s'en est faite à Rome le 15 Septembre. Dans un Consistoire que tint le nouveau Souverain Pontife le 2. Août, il préconisa Mr. Antoine de Maluin pour l'Evêché de *Lyon*, Mr. Artus Richard de Dillon pour celui de *Toulouse*, & Mr. Champion de Lié pour l'Evêché de *Troyes*. Sa Sainteté disposa en même-

des Princes, &c. Octobre 1758. 265
même tems de plusieurs Abbayes, & fit encore ce jour-là la cérémonie de fermer & d'ouvrir la bouche aux Cardinaux de Rovero, de Roht, de Luynes & de Gesvres. Elle donna au premier le titre de *St. Chrisogone*, au second celui de *Sainte Marie du Peuple*, au troisième celui de *Saint Thomas*, au quatrième celui de *Sainte Agnes extra muros*; & conféra au Cardinal Delci le titre de *Saint Marc* qu'elle portoit elle-même avant son Exaltation au Souverain Pontificat. Le Pape a aussi continué pour trois ans aux Cardinaux Serbelloni, Banchieri & Stopani leurs Légations de *Boulogne*, de *Ferrare* & de la *Romagne*, a nommé nouvel Auditeur de la Rote Mr. Cornaro, Venitien; & le Cardinal de Roht; après quelques instances faites auprès de la Congrégation Consistoriale, en a obtenu un Bref d'Eligibilité, en vertu duquel cette Eminence a droit de concurrence sur tous Bénéfices, sans exception, d'Evêché, en Allemagne.

Dans cette même Congrégation Consistoriale on a décidé, le 13. d'Août, en faveur de l'Electeur de Cologne, une importante Cause de Jurisdiction entre ce Prince & les Religieux de l'Ordre de Saint Benoît fondés dans ses Etats. L'ancienne contestation entre le Sr. Siège & la République de *Venise* est aussi une affaire qu'on peut regarder présentement terminée: elle touchoit le Spirituel & le Temporel. Le Sénat de *Venise* s'en est remis à la volonté du Pape. Il a révoqué son Décret du mois de Juillet 1755, principal motif du démêlé; de sorte qu'il ne dépend plus que de Sa Sainteté de prononcer définitivement là-dessus. Cette décision quelle quelle soit, fera refleurir le Commerce dans le *Ferrarois*, où il languit depuis le différend survenu.
Le

Le 19. Septembre le Saint Pere reçut la Haquenée & le Tribut pour le Royaume de Naples, qui lui ont été présentés au nom du Roi des Deux - Siciles.

NAPLES. Jusqu'à présent les armemens de cette Couronne demeurent sans destination connue. On doit ajouter à ce qui en a été rapporté, que les Ouvriers de la Fonderie de Naples travaillent assidûment à un grand train d'artillerie commandé par la Cour ; qu'une partie des canons & mortiers est déjà achevée ; qu'on met la dernière main à leurs affuts & aux charriots qui doivent les transporter aux lieux qu'on indiquera ; & que la Galere Capitane, dont on a diligencé le radoub, est en état de remettre en mer ; qu'il en est de même d'autres Vaisseaux qui doivent agir contre les Armateurs Anglois, lesquels, dans le tems des troubles présens, ne respectent pour ainsi dire aucune Nation. Ils se sont emparés cet Eté de plusieurs Navires de Sora Ville dans la Terre de Labour, & autres des Sujets de ce Royaume, dont ils veulent justifier la prise, mais par des prétextes qu'on trouve insoutenables vis-à-vis d'un Etat neutre. Dans cette neutralité si scrupuleusement gardée par le Roi, Sa Maj. avoit toujours refusé aux Officiers de ses troupes la permission de faire la campagne dans les Armées d'Autriche & de France ; mais la Cour de Madrid ayant accordé la liberté à douze des siens d'aller servir dans celle que commande le Maréchal de Daun, elle a suivi cet exemple, en permettant à six Officiers de s'y rendre aussi. Non-seulement Sa Maj. les défraye du voyage & leur continué les appointemens, elle leur a fait donner encore à chacun 300 ducats de gratification,

tion, outre trente autres par mois qui leur sont passés pour l'extraordinaire.

MALTHE. Les Anglois, du moins leurs Armateurs, qui enfreignent la neutralité des Hollandois & des Napolitains, en font autant de celle des Maltois. La Frégate Françoisse la *Rose* ayant apperçu le 30. Juin deux Vaisseaux de guerre Anglois qui lui donnoient la chasse, fit force de voiles pour gagner quelque Port de cette Isle. Cette Frégate ne parvint qu'avec beaucoup de peine sous le canon des Forts de *St. Elme* & de *Manuel* de la Cité *Valette*, à cause du vent contraire. Elle ne se trouva cependant pas en sûreté dans cet azyle. Malgré le feu de l'artillerie des Fortereses, qui eut pû couler à fond ces deux Vaisseaux, si l'on n'avoit pas voulu les ménager, ils ont continué leur canonnade très-vivement contre la Frégate, dont le Capitaine & l'Equipage, au moment qu'ils alloient être pris, furent obligés de se faire échouer sur la pointe de *Dragut*, à l'embouchure du Port de *Marsamucetto*. Non contents d'un tel procédé, les Anglois ont encore violé le Droit des Gens envers une Frégate Maltoise qui entroit dans le Port de *St. Thomas*. Ainsi double infraction, double insulte, qu'on ne croit par les Maltois dans un flegme assez grand pour ne pas chercher le moyen d'entirer vengeance.

D'un autre côté, le Bailly de Rohan, Général des Galères de *Malthe* qui alloit à *Palamos* avec l'Escadre de la Religion, ayant découvert le 23. Juillet à la pointe du jour un Chebec Algérien de 18 canons & de 160 hommes d'Equipage, & une Polaque aussi Algérienne, il les a attaqués à la hauteur de *St. Felix de Guixols*,

zols, & obligé le Chebec de se rendre après cinq quarts d'heure de combat, dans lequel 60 Maures ont perdu la vie; le reste a été fait esclave. Il en a coûté aux Maltois six hommes tués & 30 blessés. Pendant le combat la Polaque s'est échappée. Les Maltois ont fait un autre coup. Deux de leurs Chebecs qui se trouvoient avec l'Escadre de leurs Galeres, en ayant été séparés dans les parages de *Tortose*, se sont rendus dans ceux de *Majorque*, & y ont rencontré un Algérien qu'ils ont attaqué. Celui-ci s'est défendu jusqu'à la dernière extrémité pendant plus d'une heure, qu'étant tout criblé, il fut coulé à fond avec tout son monde. Les Maltois dont un des deux Chebecs a eu un de ses mâts emporté, deux hommes de tués & dix blessés, se sont retirés à *Mahon* pour s'y radouber.

E S P A G N E.

Les Maltois s'étant trouvés depuis peu deux-fois aux prises avec les Infidèles, dans les mers du Royaume, comme on vient de le voir, le Comte de Vaga-Florida Contre-Amiral mit le 3. Août à la voile du Port de *Cadix*, avec quatre Vaisseaux de guerre. Il a ordre d'établir sa croisière contre les Corsaires de *Barbarie*.

La Flotte de la *Nouvelle-Espagne* est arrivée dans le même Port, composée des Vaisseaux de guerre du Roi le *Ferdinand* & le *Dragon*, des six Navires marchands le *Triomphant*, le *Neptune*, l'*Alcen*, le *Soleil doré*, le *St. Georges* & la *Servillane*, de la Patache d'avis le *St. Ferdinand*, de la Frégate du Roi la *Conception*, & du Navire marchand le *St. Pierre*. Ils étoient partis de la *Havane* le 16. Juin; & ceux de la Flotte le 2. Mai de la *Vera-Cruz*. La cargaison de tous ces Navi-

des Princes &c. Octobre 1758. 269

Navires est des plus riches, tant pour le compte du Roi, que pour celui des Particuliers. Elle consiste en 14966075 écus forts en argent monoyé, travaillé & en lingots; en 1323429 écus forts en or monoyé & en lingots, en 37235 arobes de Tabac en feuilles, en poudre & en rouleaux; en 18548 arobes de Cochenille; en 268 arobes de graine sauvage; en 21299 arobes d'Anil; en 230653 arobes de Sucre; en 6975 arobes de Cacao & de Chocolat, en 2040292 paquets de Banille; en 6281 Cuirs tannés; en 9374 Cuirs en poil; en 4454 quintaux de Bois de Teinture; en 2843 arobes de Coquillage; en 6343 arobes de Jalap; en 3898 quintaux de Cuivre; en 2086 arobes de Coton; en 716 arobes de Copal; en 115 arobes de Salse pareille; en 357 arobes de Sternutatoire; en 132 arobes de Caffé; en 15 arobes de Carrey; en 21 arobes de Poivre d'Espagne & en autres effets. Quelques jours avant l'arrivée de cette Flotte à *Cadix*, les Vaisseaux de régire la *Nôtre - Dame du Pilar* & la *Ste. Famille*, tous deux de la Compagnie-Royale du Commerce de *Barcelonne*, sont entrés dans le Port de cette Ville, venans de *St. Domingue*, de *Porto-Rico* & de l'Isle *Marguerite*, aussi richement chargés.

Avant la réunion faite des Escadres Espagnoles à la hauteur du Détroit, la Division qui est sortie de *Carthagene* a fait rencontre de deux Vaisseaux Algériens, l'un de 60 canons, l'autre de 40. Ayant été reconnus pour Corsaires d'*Afrique*, malgré leurs Pavillons Anglois, on s'en approcha, on les attaqua, & après un combat des plus opiniâtre, le gros Vaisseau Algérien qui étoit tout criblé & prêt à couler à fond, baissa pavillon & se rendit. L'on en
sauva

Yauva 360 hommes, parmi lesquels étoient 50 Esclaves Chrétiens. Le reste périt avec le Vaisseau. A l'égard de l'autre, il trouva moyen de gagner la Côte d'*Afrique*. La Division étoit de trois Vaisseaux de 68 canons chacun, qui ont été contraints de demeurer à *Cadix* pour se radouber. Mr. André Regio a mis à la voile sans elle de ce Port, & ayant dirigé sa route vers les Caps de *S^{t.} Vincent* & de *Finistère* où elle a attendu la Flotte qui est arrivée de la *Havane* & de la *Vera-Cruz*, à *Cadix*, elle s'est emparée de trois Vaisseaux l'un Hollandois, l'autre Danois & le troisième Anglois, chargés de munitions de guerre pour les Maures. Ces Navires ont été déclarés de bonne prise, & les Ministres de ces Puissances ne les ont point réclamés.

L'Ambassadeur de France ayant informé le Roi, dans une audience particulière de la descente des Anglois à *S^{t.} Malo*, Sa Maj. fit immédiatement après expédier des ordres pour l'armement de neuf Vaisseaux qui doivent augmenter la grande Flotte montée & équipée depuis long-tems. Le même Ministre est en conférences fréquentes avec ceux de la Cour. La Bataille du *Bas-Rhin* près de *Crevelt* dont il les a informés, a donné occasion à plusieurs Conseils, à cause des secours que la France reclame en vertu d'une Convention de Famille arrêtée au commencement du règne du Roi Philippe V. & renouvelée l'année 1761. Il paroît de-là qu'on est disposé à accomplir les engagements qui subsistent entre les deux Couronnes. La prise de *Loisbourg* & de tout le *Cap-Breton* par les Anglois est d'ailleurs un de ces évènements, qui donne matière à bien des conjectures. Vraisemblablement il ne seroit pas arrivé

des Princes &c. Octobre 1758. 271
arrivé, on le pense à la Cour & dans le Public,
si les forces maritimes qu'on tient en état d'agir
eussent été portées en leur tems dans la cause
de la France. Ce grand coup est frappé, &
présentement l'on peut s'attendre que les An-
glois n'auront plus pour le pavillon Espagnol
tous ces ménagemens qu'on leur a remarqués
jusqu'ici.

Un flux de ventre accompagné de fièvre
continuelle & de violentes douleurs dans les in-
testins ayant achevé d'épuiser le peu de forces qui
restoient à la Reine regnante Marie- Barbe de
Portugal, cette Princesse mourut le 27. Août à
quatre heures du matin au Palais d'*Aranjuez*,
âgée de 46 ans huit mois & 23 jours. Le 28.
au soir son Corps, sans être enbaumé, parce
qu'on l'a pû le faire, fut porté avec la pompe &
les cérémonies accoutumées à l'Eglise- Royale
des Dames Religieuses de la Visitation, illu-
stre monument de sa piété & de sa dévo-
tion, qu'elle avoit choisi pour le lieu de son
inhumation. Elle avoit épousé le Roi, alors
Prince des Asturies, le 19. Janvier 1729, &
étoit montée sur le Trône le 9. Juillet 1746,
après la mort du Roi Philippe V. Le jour de
son décès le Roi & l'Infant Don Louïs son frère
partirent d'*Aranjuez* avec très-peu de suite pour
aller résider au Palais de *Villa-Viciosa*, appar-
tenant à l'Infant Duc de Parme, situé à trois
lieuës de *Madrid*. Sa Maj. a ordonné un deuil
général pendant six mois pour la Reine son
épouse. Le Testament de la défunte est singulier;
on en marquera quelque chose le mois prochain.

Mort de
la Reine

P O R T U G A L.

O N n'a pas encore entrepris de rebâtir *Lis-*
bonne faute d'argent. La disette est en mé-

me-tems dans le Pays au point que le Tribunal du Commerce, où les espèces devoient toujours abonder, s'est vû obligé de renvoyer 700 Ouvriers que l'on employoit à reconstruire l'Arſenal. On ſangoiſſoit ainſi de voir paroître les Vaiſſeaux qui étoient en route de *Rio-de-Janeiro*, lorsque le Vaiſſeau de guerre le *Noſſa Signora di Livramento* en arriva dans le *Tage* le 21. Juillet, avec la cinquième partie de l'or qui fut tiré l'année dernière des Mines de *Sabara* & de *Gozares*. On en frappe actuellement des espèces, qui ſeront employées au payement des troupes de la Couronne, auxquelles il étoit dû au mois d'Août un an d'ar-rérages.

La Flotte Marchande, destinée pour le *Grand-Para*, a mis à la voile ſous le convoi d'un Vaiſſeau de guerre.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. LE Roi a revêtu de la Dignité de Maréchal de France le Marquis de Contades, Lieutenant-Général & Commandant de son Armée sur le *Bas-Rhin*. Sa Maj. a aussi créé Duc & Paſt le Comte de Vauguion, Gouverneur du Duc de Bourgogne, & Ducs héréditaires le Duc d'Estillac, le Comte de Stainville, & le Marquis de Laval-Montmorency. Le Marquis de Gontault a eu un Brevet de Duc. L'Evêque de Limoges, Précepteur du Duc de Bourgogne, s'étant démis de son Evêché, le Roi y a nommé l'Abbé d'Argentré, Vicaire-Général du Diocèse de *Poissiers*.

des Princes &c. Octobre 1758. 273

II. Dans un tems où est le Roi de recourir à de nouveaux moyens pour se mettre en état de parvenir plutôt à une paix solide, Sa Maj. a rendu un Edit, que le Parlement de Paris entérinera le 29. Août, & dont voici le contenu.

LOUIS &c. Dans l'obligation où nous sommes de recourir à de nouveaux moyens pour nous mettre en état de parvenir plus promptement à une paix glorieuse & solide, nous avons préféré ceux qui nous ont paru les plus propres à nous procurer des secours également prompts & faciles sans être onéreux à nos peuples. Entre les différens Officiers de notre Royaume, les uns ont acquis leurs Offices à titre onéreux, d'autres s'en sont fait pourvoir à cause des privilèges que nous y avons attribués, plusieurs enfin ont eu principalement en vûe le bénéfice qu'ils devoient trouver dans le produit de leur Emploi. D'après ces considérations, nous ne pouvons demander un supplément de finance aux Cours supérieures qui n'ont pour récompense de leurs travaux que la gloire de rendre la justice à nos Peuples, à notre décharge, ni aux Justices ordinaires dont nous voyons souvent les Offices tomber en nos Parties casuelles; mais à l'égard de tous les autres Offices dont les émolumens sont proportionnés à leur finance, auxquels nous aurions accordé en différens tems, soit la Noblesse, soit plusieurs autres Privilèges & Immunités, il nous a paru que ceux qui en étoient revêtus, ne pouvoient se refuser à nous payer une augmentation de finance dans les circonstances où nous nous trouvons. C'est dans cette vûe que nous avons résolu de demander seulement à ceux de nos Sujets pourvus de

Charges & Offices désignés par l'Etat annexé à notre présent Edit, une augmentation de finance proportionnée à l'état de leurs Offices & aux avantages dont ils jouissent, pour laquelle nous leur accordons une augmentation de gages, à raison du denier vingt de ladite finance, moyennant le payement de laquelle dans les tems qui seront par nous fixés, ils seront & demeureront confirmés dans tous les Privilèges, Gages & Droits attribués auxdits Offices. A CES CAUSES, &c.

Ces Offices sont les Secrétaires du Roi, les Officiers de la grande & petite Chancelleries, les Secrétaires, Greffiers, Commis & Avocats au Conseil, les Officiers des Amirautés, les Notaires de Paris, les Banquiers Expéditionnaires en Cour de Rome, les Intendans, les Controleurs Généraux & autres Officiers des Bâtimens, les Commissaires des Guerres & généralement tous les Officiers du Royaume de la nature de ceux ci-dessus, qui tous payeront une augmentation de finance.

Un autre Edit enregistré au Parlement le même jour 29. Août, porte suppression d'Offices des Procureurs du Roi de Police & de ceux des Procureurs de Sa Maj. dans les Hôtels de Ville du Royaume, à la réserve de ceux des Procureurs du Roi des Villes de Paris, de Lyon, d'Auxerre, de Mâcon, & de Bar-sur-Seine. Trois jours après, savoir le 1. de Septembre, le Parlement enrégistra aussi un Edit, portant, que pendant six années, à compter du premier de Janvier prochain, il sera payé un Don gratuit extraordinaire par les Villes & les Bourgs de tout le Royaume. Voici le dispositif de cet important Edit.

LOUIS &c. Pendant les guerres que le feu Roi notre très-honoré Seigneur & Bisayeul a eu à soutenir, il a trouvé des ressources assurées pour subvenir aux dépenses qu'elles occasionnent, dans les Dons gratuits qui lui ont été accordés par les Villes & Bourgs de notre Royaume. Nous ne pouvons douter que le zèle & l'amour de nos Sujets ne les portent à nous donner un égal secours, pour remplacer pendant quelques années une partie des aliénations que nous avons été obligés de faire de nos revenus ordinaires. Dans les circonstances présentes nous avons lieu d'attendre des Habitans des Villes & Bourgs de notre Royaume le même témoignage de fidélité & affection; & nous pouvons y compter avec d'autant plus de confiance, qu'en prenant les armes, nous avons eu uniquement en vue le maintien des Traités, la sûreté du Commerce, la conservation de nos Possessions, & le bonheur de nos Peuples.

Cet Edit ne contient que trois articles. Le premier porte, que pendant six ans il sera payé à titre de Don gratuit extraordinaire les sommes pour lesquelles chaque Ville & Bourg ont été taxés dans l'Etat arrêté dans le Conseil, & qui est joint à l'Edit. Le second marque, que pour procurer aux Villes la facilité de payer annuellement les sommes portées par cet Edit, les Maires, Echevins &c. s'assembleront pour délibérer sur quelles denrées & marchandises de leur consommation ils auront à proposer à Sa Maj. d'établir un Octroi. Dans le troisième il est dit que ces droits seront payés par toutes sortes de personnes de quelque état, qualité & condition qu'elles soient, exemptes & non

exemptes, privilégiées & non privilégiées, même par les Ecclésiastiques, les Nobles & les Communautés Religieuses Séculières & Régulières, à l'exception seulement des Hôpitaux & Hôtels-Dieu; que les contrevenans seront punis, & qu'à l'expiration de six années cet Octroi cessera d'être levé & perçu, pour ne pouvoir être à l'avenir continué pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être.

Cette nouvelle ressource rendra au Roi, par les Villes & Bourgs du seul ressort du Parlement de *Paris*, vingt-un millions neuf cens soixante mille neuf cens livres.

Le Roi a encore envoyé depuis peu à son Parlement quelques autres Edits pour les enrégistrer, laissant néanmoins à cette Cour de Justice la liberté de choisir ceux qui lui paroîtront les moins onéreux aux Peuples. L'un qui obligeoit les habitans de *Paris* à porter leur vaisselle à l'Hôtel des Monnoyes pour y recevoir une nouvelle marque, a été rejeté.

III. De ces matières passant aux Ecclésiastiques, il est à en marquer, que les Prélats du *Languedoc* se sont assemblés à *Toulouse* pour procéder à l'Élection des Députés de leur Corps à l'Assemblée générale du Clergé, qui doit se tenir dans le présent mois d'Octobre; & qu'ils sont chargés d'y demander.

1^o. *Le rappel de l'Archevêque de Paris & de l'Evêque de St. Pons.*

2^o. *La liberté pour la Sorbonne d'enseigner & de soutenir des Dogmes propres à combattre les erreurs qui divisent aujourd'hui les consciences en matière de Foi.*

3^o. *Un ordre du Roi, lequel exjoigne l'exécution du Bref du feu Pape Benoît XIV., enrégistré*
ponsa

des Princes &c. Octobre 1758. 277.

ponse à la Lettre de l'Assemblée générale du Clergé de France l'an 1755; la révocation des Déclarations portées par Sa Maj. le 2. Septembre 1754. & le 10. Décembre 1756, ou bien un éclaircissement du contenu de ces Déclarations dans un sens favorable à l'Eglise.

4°. De protester contre tout ce qui s'est fait par les Parlemens du Royaume concernant la Bulle Unigenitus, & particulièrement contre l'Arrêt émané du Parlement de Paris le 18. Avril 1752. au sujet de l'administration des Sacremens.

5°. D'exiger que l'on prenne connoissance des motifs qui ont donné lieu à la Sentence rendue en faveur des Religieuses du Fauxbourg St. Marceau, & contraire à l'Ordonnance de l'Archevêque de Paris,

6°. Que les Evêques soient maintenus dans leurs droits, & que la Constitution Unigenitus soit autorisée dans le Royaume.

Telles paroissent être les intentions des Prélats du Languedoc & les instructions de leurs Députés, auxquelles personne n'a trouvé à redire dans leur assemblée. Il restera à voir si elles auront dans l'Assemblée générale le succès qu'on en souhaite.

IV. Il paroît décidé que l'on armera cet Automne à Toulon six des plus gros Vaisseaux qui sont dans ce Port, & qu'ils sont destinés à aller remplir l'objet qu'avoit eu Mr. de la Cluë, Chef d'Escadre, qui vient d'être nommé Commandant de la Marine dans ce Département à la place de Mr. de Glandeves, dont l'âge avancé lui a fait demander la permission de se retirer. La Frégate du Roi la Chimère, du même Port, se rend à Constantinople avec trente jeunes Ecclaves

claves Turcs, dont le Roi fait présent au Grand Seigneur. On apperçoit journellement à la hauteur de *Toulon* deux Vaisseaux de guerre Anglois, qui donnent la chasse aux Bâtimens qui sortent de ce Port, & qui croisent jusqu'à la hauteur de *Marseille*. Il y a dans ces mers de petits combats & de fréquentes rencontres avec les Navires ennemis qui se font de tems en tems des prises, mais peu considérables, & dont le détail ne présente rien d'important.

A *Brest* on arme actuellement sept Vaisseaux & quatre Frégates pour l'*Amérique*.

Les Anglois de la Flotte de l'Amiral Howe, qui avoient fait une descente à *Cherbourg*, se sont rembarqués la nuit du 15. au 16. d'Août, après avoir comblé le Port, qui étoit d'une grande utilité pour les Armateurs. Ils ont embarqué le peu de canons qu'ils y ont trouvé, ainsi que les cloches, & ont emmené avec eux des Otages pour sûreté des contributions qu'ils ont exigées. Ensuite ils ont fait voile pour *St. Valeri* dans le Pays de *Caux* aussi en *Normandie*. Ils n'y ont fait qu'une simple descente, & s'étant rembarqués immédiatement, ils ont menacé le 4. Septembre *Granville* & *Cancal* d'une descente plus sérieuse qui n'a pas eu lieu. Ils se sont portés de-là sur la droite, & sont venus mouïller à l'Isle de *Hagot*, puis à *St. Briac*, ensuite à *Dinan* en *Bretagne*, où ils ont débarqué une espèce d'Armée, à environ trois lieues de distance de *St. Malo*, Ville présentement des mieux pourvûe de troupes, de vivres & de munitions de guerre & de bouche. On étoit à attendre l'effet de leur nouvelle tentative lorsqu'ils ont eu l'un des plus rudes échecs, une perte des plus grandes. On en marquera quelque

quelque chose à la fin de ce Journal. Mais la reddition de *Loûisbourg* aux Anglois & de tout le *Cap-Breton* attriste beaucoup. On en a eu la fâcheuse nouvelle. On veut la temperer, par une Bataille gagnée dans ce Pays - là sur les Anglois, commandés par le Général *Abercromby*, dont la Cour n'a cependant jusqu'ici rien fait publier, & dont on ne connoit les circonstances dans le public jusqu'à présent que par les Anglois mêmes, qui la donnent mot pour mot, comme la voici.

Cette Bataille s'est donnée du côté du Lac *St. Sacrement* près de la *Pointe de la Couronne*.

Le Général *Abercromby* ayant à ses ordres 6367 hommes de troupes réglées & 9024 de troupes de la Province, s'embarqua pour tenter son expédition. Le débarquement s'est fait sans perte & l'Armée a continué sa marche dans le dessein de faire l'investissement du Fort de *Ticonderogo*. Milord *Howe*, Brigadier Général, qui étoit à la tête de la Colonne du Centre, est tombé sur un Corps de François d'environ 400 hommes. Il l'a dispersé entièrement, en a tué un bon nombre & fait 148 prisonniers. Mais malheureusement ce digne Officier a péri dans l'affaire. Animée par ce succès, l'Armée marcha en avant le 7. Juillet. Les prisonniers rapportèrent, que les François au nombre de 8 Bataillons, les Canadiens & les Troupes de la Colonie y compris, & faisant en tout 6000 hommes, campoient en avant du Fort de *Tigonderogo* & attendoient un renfort de 3000 Canadiens, qui avoient été détachés aux ordres de Mr. de *Levy* pour faire une diversion sur la rivière de *Mokawuk*.

Dans cette situation d'affaires, le Général
Abet-

Abercomby crut qu'il ne s'agissoit pas de disputer & ordonna l'attaque. Il envoya le 8. au matin l'Ingénieur Clerck pour reconnoître les retranchemens des ennemis. On jugea, suivant son rapport, que l'attaque étoit praticable. Le Général fit ses dispositions. Sa droite s'étendoit jusqu'au Lac *Georges* & sa gauche jusqu'au Lac *Champlain*. Des piquets soutenus par les Grenadiers & par un Bataillon engagèrent l'affaire. Toute l'Armée, à la réserve des Troupes postées pour la garde des batteaux, avança également & le feu devint très-vif. On ne tarda pas de sentir que les François étoient mieux postés qu'on ne le croyoit. Cependant on revint à la charge plusieurs fois; mais malgré la bravoure & l'intrépidité des Troupes, qui perdoient considérablement, le Général crut qu'il seroit imprudent de s'acharner davantage, & il jugea même nécessaire, pour éviter la perte de tant de braves gens, & prévenir une défaite totale, de faire la retraite. Elle se fit en bon ordre, après avoir été au feu pendant cinq heures. Nous avons eu dans cette attaque 464 hommes des troupes réglées tués; 1117 blessés & 29 d'égarés; 87 des troupes de la Province tués, 229 blessés & 8 égarés. Le nombre des Officiers blessés & tués, & dont on a imprimé tous les noms, monte à 34 des premiers & 83 des derniers. Le Colonel Bever, le Colonel Donaldson; le Lieutenant-Colonel Shaw & les Majors Proby & Rutherford ont été tués. Les Lieutenans-Colonels le roux & Smedley sont dangereusement blessés. Après ce grand échec, le Général Abercomby se retira dans le Camp qu'il avoit occupé la veille; il se rembarqua le 9, & il est revenu au Lac *Georges*,
ayant

des Princes &c. Octobre 1758. 281
ayant envoyé ses blessés au Fort *Edouard & Albany*. On avoie que cette Bataille a été fatale, & qu'elle dérange infiniment le Plan d'opérations qu'on s'étoit proposé de suivre pendant cette campagne en *Amérique*.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

ANGLETERRE. I. Le Lord Maire, les Echevins & la Bourgeoisie de *Londres* se rendirent en Corps le 26. Août au Palais de *Kensington*, & y féliciterent le Roi sur la conquête de l'*Isle-Royale*. L'Adresse qu'ils lui ont présentée à ce sujet, porte « Qu'ils espèrent
» qu'un événement si glorieux pour les armes
» de Sa Majesté, si avantageux au Commerce
» & à la Navigation de la Grande-Bretagne,
» fatal au Commerce & à la Marine de France,
» sera suivi du recouvrement de tous leurs
» droits & possessions en *Amérique* si injuste-
» ment enlevés. Ils forment des vœux pour
» que la nouvelle conquête continuë de faire
» à jamais partie de l'Empire Britannique. »
Le Roi a répondu.

Je reçois cette humble & fidèle Adresse comme une nouvelle preuve de votre constante affection pour ma personne & pour mon Gouvernement, & je vous en fais mes sincères remerciemens. J'espère que l'invariable affection de mon peuple & de son zèle ardent pour l'honneur de ma Couronne me mettront en état de poursuivre avec vigueur & succès une guerre qui a été nécessairement entreprise pour la défense de la Religion, des Libertés & des inestimables posses-

sions de mes Royaumes, contre les injustes desseins de mes ennemis. La Ville de Londres peut toujours compter sur ma protection & faveur, & sur la continuité de mes soins pour l'extension de son commerce & de sa navigation.

Pour mieux assurer cette conquête, & les possessions de l'Amérique, on va y envoyer de nouveaux renforts, qu'on tirera de tous les Régimens d'Infanterie de la répartition d'Irlande. On prépare encore à cet effet un train de cent pièces de gros canon, avec une quantité prodigieuse de munitions de guerre, qu'on doit embarquer incessamment sur la Tamise, ainsi qu'un Détachement du Corps d'artillerie.

L'excès de joye qu'on a ressenti de l'importante conquête du Cap - Breton, a été bien mêlé d'amertume par le revers qu'ont eu les troupes aux ordres du Général Abercromby près de Ticonderago & d'autres près de St. Mâlo à l'anse de Caste le 11. Septemb. On compte de le réparer; c'est l'espérance qui reste ordinairement après tous les échecs qui arrivent. Quoiqu'il en soit, l'Amiral Boscawen, qui commande l'Escadre Royale en Amérique, doit faire passer un Corps de quatre à cinq mille hommes des troupes qui ont fait le siège de Louisbourg, au Général Abercromby, dont la conduite est fort critiquée. D'autre part l'Amiral Hardy doit tenter une entreprise sur le Canada avec huit Vaisseaux de guerre, & nombre de Bâtimens de transport qui ont beaucoup de troupes à bord. Entreprise qui, sans doute, effacera le souvenir que l'on a du mauvais succès de celles qui ont été faites tout récemment en Amérique & en Europe.

II. On a préparé à Portsmouth des logemens pour 3000 hommes de la Garnison faite prisonnière à Louisbourg, & dont on attend l'arri-

des Princes Ec. Octobre 1758. 283

vée, sous l'escorte de quelques Vaisseaux de guerre: le reste des prisonniers au nombre de 2367. sera détenu à *Plymouth* & dans les environs. Le 6. Septembre le Roi accompagné de quelques Seigneurs & Officiers Généraux vit passer à *Kensington* les Drapeaux pris aux François à *Loüisbourg*. Ces trophées, qui étoient escortés par cinq Compagnies tant des Gardes du Corps que des Grenadiers à pied & à cheval, furent portés & exposés dans l'Eglise de *Saint Paul*, où l'on chanta un *Te Deum* solennel. Sa Maj. a fait présent de 500 livres sterlings, d'une Bague & d'une Epée à chacun des deux Officiers *Amherst* & *Edgecumbe*, qui lui ont apporté la première nouvelle de la conquête de *l'Isle-Royale*. Depuis cette conquête on a été informé des dispositions faites par l'Amiral *Boscawen* & le Général *Amherst* pour la réparation des ouvrages de *Loüisbourg* & pour le rétablissement des affaires civiles dans cette Place. La Cour a paru fort satisfaite de ces arrangemens; & au premier vent favorable la Frégate du Roi le *Shannon* fera voile de *Portsmouth* pour ce Continent avec des instructions ultérieures, & avec une Commission par laquelle le Général *Amherst* est constitué Gouverneur de la Ville à la réduction de laquelle il a tant coopéré.

III. Le 8. Septembre l'artillerie enlevée de *Cherbourg*, & qui consiste en 32 pièces de canon de fonte & deux mortiers de même espèce a été transportée de la *Tour* au *Hyde-Parc*. Le Roi en a fait la revûe le lendemain. Le 19. du mois précédent le Lord *Howe* étoit revenu avec sa Flotte, à la Rade de *Portland*. Après avoir été joint par trois Escadrons de Cavalerie légère & 500 Fantassins convalescens, il remit à
la

la voile le 22, regagna la Côte de Normandie le 26, & s'y dispoſoit à faire un nouveau débarquement, lorsqu'un vent de *Sud-Oueſt* l'obligea de reprendre le large. Le lendemain toute la Flotte revint mouïller à la rade de *Portland*. Le 31. il remit à la voile dirigeant ſa route vers le *Sud*, & a regagné les côtes de France dont on a fait mention. Le Lord Anſon continuë à croiſer avec ſon Eſcadre vers les hauteurs de *Breſt*, & ſuivant toute apparence il y finira la campagne. On va faire croiſer encore nombre de Frégates contre les Armateurs François qui ont coutume de ſe préſenter ſur les Côtes des trois Royaumes pendant l'Automne & l'Hiver: & pour plus de précaution on a embarqué ſur la *Tamiſe* 92 canons de différent calibre, dont on formera ſept Batteries qui défendront l'entrée du Havre de *Milford*, l'un des meilleurs des trois Royaumes.

Le Roi a nommé le Duc de Marlborough Général de toutes ſes troupes d'Infanterie.

Le 2. Septembre au matin, un Courier dépêché de *La Haye* par Mr. York, eſt arrivé à *Londres*, avec la nouvelle que le Roi de Pruſſe avoit attaqué le 25. du mois précédent, les Ruſſiens près de *Cuſtrin*, & remporté ſur eux une victoire, dont on a attendu les jours ſuivans le détail. On l'a reçu. Mais on a reçu auſſi peu de jours après la nouvelle que les Ruſſiens avoient eu l'égalité dans le combat.

H O L L A N D E.

Les affaires de la République avec l'Angleterre au ſujet de la navigation des Hollandois, continuellement interrompue par les Armateurs de cette Couronne, ont fait bruit dans les aſſemblées des Etats dans tout le cours du mois

des Princes &c. Octobre 1758 285
mois d'Août, & jusqu'au 9. Septembre, que les
Etats de *Hollande* & de *Westfrise* prirent enfin
une Résolution formelle dont les principaux
points sont 1°. De faire de sérieuses représenta-
tions à la Cour de *Londres* au sujet des dépré-
dations commises par les Bâtimens Anglois sur
ceux des sujets de la République, & de tâcher
de trouver un tempérament au moyen duquel
on puisse aplanir les différends survenus quant
à la Navigation & au Commerce des Hollan-
dois en *Amérique*. 2°. D'entrer en conférence
avec Mr. York, qui est déjà autorisé par la Cour
de le faire. 3°. De porter sans délai cette Ré-
solution aux Etats-Généraux, & de changer
quelques termes dans celle que les Etats de Hol-
lande ont prise le 25. Juin dernier. Comme
dans cette Résolution il n'est nullement que-
stion de l'augmentation des troupes, qui est
un point que toutes les assemblées avoient jus-
ques-là fortement agité, il est apparent ou
qu'il n'en est plus question, ou qu'elle a été re-
mise à un autre tems. Il y a bien des Mem-
bres, on le sçait, dans le Conseil de *Londres*,
qui inclinent pour un accord quant à la liberté
de la Navigation Hollandoise; mais la plupart,
on le sçait aussi, ne veulent entendre à aucun
accord pour ce qui regarde le Commerce que
les Hollandois peuvent faire avec les Colonies
Françoises, & ils insistent à ce que ce Commerce
soit entièrement défendu. De-là il est clair que
les choses à l'égard des déprédations Angloises
continueront, & qu'à la fin on ne pourra se
dispenser de prendre des mesures vigoureuses
pour protéger le Commerce & rétablir la li-
berté de la Navigation. Le Ministère de la Cour
de *Versailles* paroît vouloir engager la Répu-
blique

blique à prendre ce parti, puisqu'il offre de lui prêter la main; & qu'il l'a fait assurer que le Roi Très-Chrétien la soutiendra de toutes ses forces. Quoiqu'il en soit, on a envoyé des ordres dans tous les Chantiers d'y travailler avec plus de diligence que ci-devant, & la République n'a pas manqué d'un autre côté, de témoigner par son Ambassadeur à la Cour de France, sa reconnoissance à l'occasion du bénéfice accordé par Sa Maj. Très-Chrétienne sur l'importation du Haran de pêche Hollandoise dans son Royaume: Mr. le Comte d'Affry, Ambassadeur de ce Monarque, a dérechef présenté à Leurs Hautes Puissances un Mémoire à cet égard, & dans lequel il exprime ultérieurement les intentions du Roi, son Maître, & les sentimens de bienveillance qu'il conserve pour la République. Ayant rapporté le mois passé le Mémoire de ce Ministre pour le bénéfice accordé, nous rapporterons aussi celui dont nous faisons mention. Il fut présenté le 28. Août en cestermes.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS.

LE Roi mon Maître a vu avec satisfaction, par le compte que Mr. l'Abbé Comte de Bernis lui a rendu de la Lettre que Mr de Berckenrode, Ambassadeur de Vos Hautes Puissances, lui a écrite le 16. de ce mois, l'expression des sentimens de reconnoissance qu'ont inspiré à V. H. P. les dispositions de S. M. à accorder à leurs Sujets un bénéfice sur l'importation du Haran de Pêche Hollandoise dans le Royaume, & la Déclaration que V. H. P. lui ont fait réitérer à cette occasion, de leur intention sincère de persister dans le système de Neutralité qu'elles ont embrassé.

des Princes &c. Octobre 1758. 287

Le Roi comptant avec une confiance entière sur des assurances si conformes à la sagesse des Maximes qui dirigent le Gouvernement de la République, ne veut point différer à donner à V. H. P. la preuve d'affection qu'elles ont été mandée à Sa Majesté en faveur du Commerce de leurs Sujets.

Sa Maj. m'autorise à déclarer à V. H. P. qu'elle a ordonné en conséquence, que l'Article IX. du Traité de Commerce du 21. Décembre 1739. seroit exécuté selon sa forme & teneur provisionnellement & jusqu'à nouvel ordre, en attendant que la Négociation, qui a déjà été suivie pendant quelque tems pour convenir d'un Traité de Commerce entre les deux Puissances, puisse parvenir à sa conclusion.

V. H. P. reconnoîtront aisément dans la résolution que Sa Maj. a prise à cet égard, le véritable intérêt qu'elle continue de prendre à leur prospérité & à l'avantage de la Navigation Hollandoise. Elles sentiront sans doute d'autant plus le prix des sentimens du Roi, qu'elles ne cessent pas d'en éprouver d'absolument contraires des ennemis de Sa Majesté.

Des Pays-Bas Autrichiens & François on n'a rien de remarquable à rapporter. On n'y voit à la continuë que des marches de troupes Françaises, les unes changeant de garnison, les autres revenant du Bas-Rhin & retournant ou en Flandres ou en France, d'où l'on vient d'apprendre que les Anglois ont été défaits le 11. Septembre près de Saint Caste en Bretagne, par le Duc d'Aiguillon. Coup dont ils auront lieu d'avoir un long souvenir.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

*Armée
Françoise
& des Al-
biés.*

BAS-RHIN. L'Armée Françoise commandée par le Marquis de Contades, & que nous laiffâmes le 19. du mois d'Août rassemblée sous *Wezel*, ne montre rien d'important jusqu'au 14. de Septembre, que nous avons le Journal de ses mouvemens & de ses marches. Campée avantageusement à *Recklinghausen* sur la *Lippe* depuis le 25. Août, elle y étoit encore ce jour-là; & voici comme elle s'y est avancée par des marches assez pénibles. Le 20. le Corps aux ordres du Duc de Chevreuse s'est porté à *Scherembeck*; celui que commande Mr. de Chabo, & qui occupoit ce poste depuis le 19, poussa jusqu'à un marais en-deçà de *Rayd*. En y arrivant il a été aux prises avec les Hussars Hannovriens. Le Prince Ferdinand de Brunswick & le Prince Ferdinand de Holstein, qui étoient venus en personne reconnoître le terrain dans leurs postes avancés, se sont retirés prudemment: cependant comme le Prince de Holstein présumoit que le Corps de troupes commandé par Mr. de Chabo s'avanceroit jusqu'à *Rayd*, & passeroit le marais, il avoit fait avancer tout son Corps pour l'enlever; ce qu'il n'a pu exécuter, l'ayant trouvé campé de l'autre côté & dans des dispositions propres à le bien recevoir.

Le 21. l'Armée Françoise marcha en quatre Colon-

des Princes &c. Octobre 1758. 289

Colonnes sur *Scherembeck*, où elle a séjourné le jour suivant. Le 23. continuant sa marche, elle a passé la *Lippe* à *Dorsten*, sur trois ponts. Elle a campé sur la Bruyere de *Marlerheyde*; jusqu'au 25. qu'elle s'est portée à *Recklinghausen* entre le Duché de *Cleves* & l'Evêché de *Munster*. Le Corps de dix mille Saxons l'a joint successivement : Il fait un Corps séparé; le Prince Xavier de Pologne, qui a reçu de *Versailles* des Lettres de Lieutenant-Général, le commande en chef. Il campe à *Unna*, où le Chevalier de la Touche lui a conduit douze Escadrons.

Le Quartier-Général du Prince Ferdinand de Brunswich étoit pour lors à *Coesfeld*, ses troupes campoient aux environs de cette Ville, il avoit poussé un Corps en avant sur *Dulmen*, & le Corps des dix mille Anglois s'étoit entièrement joint à son Armée. Le Général de *Hardenberg*, qui commandoit trois Bataillons à *Dusseldorp*, les a conduits à *Lipstadt*, pour renforcer la Garnison de cette Place, qui étoit de 3000 hommes à la fin d'Août.

Le 27. du même mois un Courier apporta le Bâton de Maréchal de France au Marquis de Contades, qui d'abord en a fait donner part, par des Aides-de-Camp, aux Princes du Sang & au Prince de Pologne. Le lendemain il fut reconnoître en leur compagnie le Camp des Alliés, qui bordoient en différens Corps la rive de la *Lippe* opposée à celle de son Armée, & dont le plus fort continuoit d'être à *Coesfeld* & à *Dulmen*. Dans la position des François à *Recklinghausen* leur Armée est à portée de soutenir tous les Corps qui en dépendent & qui sont pla-

cés l'un à *Luhnen*, un autre considérable à *Emken* vis-à-vis de *Haltern* aux ordres du Chevalier de Nicolaï, & la Réserve, commandée par le Duc de Chevreuse, à *Dorsten* pour assurer la communication avec *Wesel*. D'ailleurs le Camp de *Recklinghausen* est très bon & les troupes y ont tout en abondance. On y demeure fort tranquille. Il en est de même à celui de l'Armée alliée. On est convenu de part & d'autre d'une espèce de suspension, c'est-à-dire, de ne plus tirer ni de l'un ni de l'autre bord de la *Lippe*. Les Généraux & Officiers en ont profité pour s'entreparler.

Le 3. Septembre les Alliés ont fait des réjouissances dans leur Camp, par une triple décharge de toute leur Artillerie & le feu ambulante de leur mousqueterie, pour un avantage que Roi de Prusse devoit avoir remporté des Russiens le 25. Août près de *Custrin*. La nuit du 5. au 6. un Détachement de 200 Chasseurs Hano-vriens passa la *Lippe* en vûë d'enlever aux François un trésor de trois millions; mais cette prise leur manqua; elle étoit arrivée heureusement la veille à *Dorsten*. Au défaut du trésor, ils se sont rabbattus sur 60 bœufs qu'ils ont enlevés avec deux Dragons & trois Chevaux du Régiment Dauphin; ils ont pillé plusieurs Vivandiers qui alloient de *Wesel* à *Recklinghausen*, un Bijoutier auquel ils ont pris pour plus de 25000 livres en montres, en bagues &c. & ils ont intercepté trois Couriers François, dont l'un alloit à *Paris*, l'autre à *Strasbourg*, & le troisième de l'Armée du Prince de Soubise en France, mais qui n'y portoient que des Lettres de peu de conséquence. Au contraire Mr. de Cambesort, Capitaine au Régiment de Reding, Suisse,

Suisse, a enlevé deux Couriers Hannovriens derrière leur Armée, qui portoient près de 3000 Lettres, dont plusieurs-très-importantes, & qui étoient particulièrement pour les Rois d'Angleterre & de Prusse: & Mr. Banaston, Commandant d'un Bataillon de Milice, qui a fait déjà quelques coups en prises sur l'ennemi, lui a de nouveau enlevé près de *Roesß* 2500 sacs de différens bleds, qu'il a conduits à *Wesel* où commande Mr. de Castella. Ces coups ne se font pas sans escarmoucher: Nous en passons le récit, de même que de diverses rencontres de Détachemens, peu intéressantes, dont les Journaux des Armées font le détail. Celle du Prince de Soubise qui tient en contribution tout le Landgraviat de *Hesse*, tandis que le Landgrave continuë d'être à *Brême*, n'ajoute, pour tout le mois d'Août & les dix premiers jours de celui de Septembre, que peu de chose remarquable à ce que l'on a marqué le mois passé à la suite de l'action donnée près du village de *Sundershausen* à deux lieues de *Cassel*, si ce n'est que cette Armée, dont les Corps se font rassemblés, marche actuellement dans l'Electorat d'*Hannover*, qui pourra redevenir le théâtre de la guerre pour le reste de la campagne. Les vivres y sont cependant d'une rareté extrême. Le Pr. de Soubise a laissé Garnison à *Cassel*, & toute l'artillerie & les munitions qui y étoient, de même qu'à *Munden* & à *Marpurg*, ont été transportées à *Hanau*, d'où elles doivent remonter jusqu'à *Strasbourg*. L'artillerie est de 73 pièces de canons de différent calibre, de 60 mortiers à grenades & de 14 petards, le tout de fonte. Le Général Oberg des Hannovriens s'est mis en marche vers *Ha-*

melen avec un gros Détachement, qui devoit se réunir à *Eymbeck* avec le Corps des Hessois aux ordres du Prince d'Ysenbourg, & le mettre par-là en état de présenter le front au Prince de Soubise, qui est présentement joint par les troupes de Wirtemberg. Mais il y a quelque apparence que les Hessois se retireront de la Ligue. En attendant l'événement, & ce qui se présentera des deux Armées qui retournent dans le *Hannover*, voyons ce qui s'est passé à celle de l'Empire commandée par le Prince Palatin de Deux-Ponts, & qui est combinée avec l'Armée Impériale & Royale, en même-tems ce qui est à rapporter de celle qui est aux ordres du Prince Henri de Prusse en *Saxe*, depuis ce qui en a été marqué le mois passé.

*Suite des
nouve-
mens de
l'Armée
combinée
des Prus-
siens.*

II. Toutes les précautions que les Prussiens ne discontinuoient de prendre dans le mois d'Août pour la défense de *Dresde*, où la Famille Royale & Electorale se tenoit encore, n'ont rien diminué de l'inquiétude où l'on y étoit d'une attaque. Les magasins considérables, la fermeté du Comte de Schmettau qui commande dans cette Capitale de l'Electorat de *Saxe*, les renforts donnés à la Garnison, la conduite prescrite à la Bourgeoisie, étoient l'annonce que si *Dresde* venoit à essuyer un bombardement ou un siège, elle auroit moins à espérer une Capitulation qui la sauvât de sa ruine, qu'à craindre des extrémités qui consommassent sa destruction. Outre que tous les postes y étoient renforcés doublement, le Comte de Schmettau a fait réitérer aux habitans l'ordre selon lequel un chacun devoit se conduire & agir dans les circonstances où la Place auroit à opposer de la résistance aux ennemis.

des Princes &c. Octobre 1758. 293

nemis. Point de jour, point d'heure ne s'écouloient, que les Officiers de l'Etat-Major & les Bas-Officiers de la Garnison ne fouillaient les maisons Bourgeoises & n'en emportaient jusqu'à la moindre arme qu'ils y découvroient; & chaque fois qu'il parloit de *Dresde* des Chariots de provisions pour *Dippoldiswalde*, où étoit le Quartier-Général du Prince Henri, il en sortoit de fortes escortes, de peur qu'ils ne tombassent entre les mains des troupes légères de l'Armée de l'Empire qui s'avançoit à grands pas par *Gaysing*, *Grashutt* & *Altenberg*. La *Haute-Lusace*, fourmilloit alors (dans le mois d'Août) de Détachemens de celle du Maréchal de Daun. Ils y empêchoient les sujets de livrer ni vivres ni fourages aux Prussiens. Mais venons aux Armées.

Les Prussiens, en évitant l'approche des troupes de l'Armée de l'Empire, se sont successivement retirés de *Zwickau*, de *Chemnitz*, d'*Annaberg*, de *Marienberg* & de *Tschoppau*; autant de postes que ces troupes ont occupés après eux. Les Généraux *Vihafi* & *Kleefeld* se mirent le 10. Août en marche pour les poursuivre; & sur ce qu'ils rassembloient leurs forces à *Freyberg* & à *Dippoldiswalde*, le premier de ces Généraux s'avança sur *Heysenbanck* & *Waldkirchen* à *Hartmansdorff* & à *Rechenberg*. Le 11. à la pointe du jour l'Armée d'Empire marcha en trois Colonnes à un Camp tracé entre *Schebreitz* & *Culm*. Elle établit le Quartier-Général à *Culm*. La Réserve, qui s'étoit portée la veille de *Commotau* à *Brix*, entra dans le Camp de *Töplitz* que l'on avoit quitté, le Général *Haddick* conservant avec l'avant-garde une position qu'il avoit prise près de *Schönwalde*

walde & ses troupes avancées garnissant les hauteurs de *Gaishübel* & de *Gerstroff*. Chaque jour ses patrouilles battoient l'estrade jusqu'aux environs de *Dippoldiswalde*, & s'avançoient jusqu'à peu de distance de *Pirna*. Le Général *Domballe* s'approchoit de son côté de *Tschoppau* entre *Chemnitz*, & s'y est posté le 14. pour resserrer des plus en plus les Prussiens. Le 13. il y avoit eu une vive & rude escarmouche près de *Dippoldiswalde*; c'étoit une petite Bataille, puisqu'elle dura trois heures, & qu'elle a coûté environ 200 hommes de part & d'autre en tués ou blessés. Comme les Prussiens avoient à *Penig* un Corps d'environ 5000 hommes, commandé par le Général d'Asséburg, que le gros de leur Armée campoit à *Hilberdorff*, sa gauche vers *Dippoldiswalde*, sa droite vers *Freyberg*, & que ces postes s'étendoient jusqu'à *Glashutt*, *Maxen* & *Zedlitz*, le Corps des Grenadiers Impériaux marcha le 16. à *Schandau*, où l'on transporta beaucoup de pontons.

Le 17. au matin l'Armée de l'Empire marcha en deux Colonnes à un Camp marqué entre *Schönwalde* & *Peterswalde*. Le Général de *Guasco* fit jeter le même jour un pont sur l'*Elbe* entre *Kripin* & *Postlewitz* à portée de *Schandau*; pont qu'il fortifia & couvrit par de l'Infanterie & de la Cavalerie, & le Prince de Deux-Ponts alla examiner la position de l'avant-garde commandée par le Général *Haddick* à *Geisbübel* & à *Gerstroff*. Pendant la nuit le Baron de *Ried* avec un Bataillon & une Compagnie de Grenadiers Lycaniens, pénétra dans le Camp Prussien au bas de *Kolberg* & y escarmoucha. Une centaine d'hommes furent

des Princes &c. Octobre 1758. 295
tués ou blessés des Prussiens dans cette rencontre, & une cinquantaine d'autre part. Le 18. & les quatre jours suivans se sont passés en des marches, des contremarches & à s'observer.

De *Freyberg* & de *Dippoldiswalde*, que les Prussiens abandonnèrent le 22, ils marcherent à *Maxen* & à *Zedlitz*; & comme ils renforçoient leur Camp au pied de la montagne de *Kolberg*, le Général *Haddick* poussa ses postes avancés à *Zelicht* & à *Strupen*, & fit occuper les hauteurs de la Ville de *Pirna*, jusqu'aux Fauxbourgs de laquelle s'étendoient leurs retranchemens. Le 24. à son arrivée à *Frauenstein* le Général *Dombasse* s'assura de *Freyberg* & de *Dippoldiswalde*, en même-tems que les Généraux de *Kleefeld* & de *Trautmansdorff* marcherent à *Langhenmersdorff*, d'où la Réserve se porta le 25. de *Schönwalde* sur les hauteurs de *Pirna* & le lendemain dans le Camp tracé près de *Langhenmersdorff*. Celui de *Pirna* fut pris le même jour sans la moindre opposition. Alors les Généraux *Dombasse* & *Haddick* étoient à portée de se joindre, & le Général *Torrôck* resserroit les Prussiens au-delà de l'*Elbe* par des postes avancés à *Stolpen*, *Bischofsverda* & *Bautzen*, en assurant en même-tems le pont de *Schandau*, à la gauche duquel on avoit laissé un Bataillon, quatre Compagnies de Grenadiers avec 4 pièces de canon & un détachement de troupes légères.

Le 27. un Corps Autrichien de six mille hommes passa l'*Elbe* sur le pont de *Schandau*, & alla joindre le gros de l'Armée qui campoit ce jour-là à *Cotta*. Un autre Corps encore plus considérable marcha vers *Dresde* avec tant de diligence, que le 29. il avoit dépassé *Grossen-Hayn*.

Hayn. D'autres Détachemens Autrichiens & Impériaux qui avoient occupé différens postes dans ce district, proportionnoient leurs mouvemens de manière à pouvoir se réunir tous à la fois; ce qui a contraint le Prince Henri de Prusse à rapprocher son Camp du côté de *Dresde*. Les patrouilles de part & d'autre en venoient tous les jours aux mains avec plus ou moins d'avantage réciproque. Il n'étoit plus possible le 30. de recevoir à *Dresde* aucun transport par l'*Elbe*; les troupes de l'Armée de l'Empire en tenoient si bien les bords, qu'il n'y entroit de provisions que par la Ville-neuve sur des chariots; d'où il résulta une grande disette de toutes consommations en cette Capitale qui est comme bloquée par l'Armée combinée, ainsi que le Corps du Prince Henri, fort d'environ 20000 hommes retranchés à deux lieues de *Dresde* & à une du Château de *Pirna* qui est *Sonnenstein*, & qu'on avoit résolu d'attaquer pour se rendre ensuite maître de *Dresde*. Le Quartier-Général de ce Corps étoit pour lors à *Tornau*.

Les Impériaux se sont mis en possession de *Sonnenstein*. Le Général de Maquire, commandé à cet effet par le Prince de Deux-Ponts, le prit le 6. Septembre. La tranchée y avoit été ouverte le 3. Toutes les dispositions furent achevées pour le siège le jour suivant. Les Prussiens firent ce jour-là un feu très-vif sur son monde; ce qui n'empêcha pas qu'on ne perfectionnât les ouvrages la même nuit; au point que le 5. à la pointe du jour on commença à canonner la Forteresse de *Sonnenstein* de trois Batteries. L'assiégé y a répondu vigoureusement jusqu'au soir, qu'il a battu la chamade.

On

des Princes Ec. Octobre 1758. 297

On ne l'a voulu que prisonnier de guerre. Il dût passer par cette condition. Mr. de Maquire fit occuper la même nuit la porte appelée *Ober-Thor*; & le 6. au matin la garnison sortit par cette porte, tambour battant & drapeaux déployés. Elle se rangea sur le glacis; elle y posa les armes, & se rendit prisonnière de guerre au nombre de 1442 hommes. Sur le champ le Général Maquire fit occuper cette Forteresse de même que la Ville de *Pirna* par deux Régimens aux ordres du Général *Gaisfrugg*. La nouvelle de cette prise a été envoyée à *Vienne* par un Officier de distinction.

III. L'Armée de l'Empire jointe au Corps de troupes Impériales & Royales que commande le Général de *Serbelloni*, après s'être divisée en beaucoup de Détachemens, s'est repliée presque sur une ligne. Son Camp & celui du Prince *Henri de Prusse* se trouvoient dans les huit premiers jours de Septembre si près l'un de l'autre qu'un combat en paroissoit comme inévitable. La supériorité des forces est du côté du Prince de *Deux-Ponts* qui a 45000 hommes à ses ordres, au lieu que le Prince *Henri* n'en avoit pour lors que 20000. y compris la Garnison de *Dresde*. Mais le Roi son frère, qui avoit couru aux Russiens avec quelques Bataillons & Escadrons dans la *Nouvelle-Marche de Brandebourg*, en est revenu après s'être mesuré avec eux dans un combat sanglant qu'il leur a livré le 25. Août à quelque distance de *Custrin*. Sa Majesté étoit le 11. Septembre à *Dresde*. Il avoit fait précéder son retour par 20 postillons, qui annoncerent à cette Ville, dès le 28. Août, une défaite des Russiens, mais avec des particularités auxquelles on avoit peine

peine d'ajouter foi; on la crut cependant, accoutumé comme on l'étoit de voir les coups de la plus haute valeur exécutés avec la dernière habileté par ce Prince. Mais passons à son Armée, & en même-tems à celle de l'Impératrice-Reine que commande le Maréchal de Daun.

Armées de
l'Impératrice-Reine
& du Roi
de Prusse.

Cette dernière est entrée dans la *Lusace*, forte de 69 Bataillons, 105 Escadrons, 85 Compagnies de Grenadiers & 21 de Carabiniers. Les opérations de Mr. le Maréchal, qui sont admirées de tout le monde, paroissent sur la fin d'Août d'avoir pour but la jonction de son Armée avec celle de l'Empire & de déloger entièrement les Prussiens de la *Saxe*. Mais cette grande opération n'étoit pas faite encore le 15. de Septembre. Elle souffroit du retard par celles des Russes, & ce retard paroîtroit encore prolongé s'il influoit quelque chose de la Bataille du 25. Août, dont les Russiens & les Prussiens s'attribuent le gain également. On en marquera des circonstances. Venons aux Armées.

Celle du Maréchal de Daun s'ébranla le 16. d'Août & dirigea sa marche en six Colonnes par les montagnes à un Camp tracé près d'*Ullersdorff* dans la *Haute-Lusace*. Le Roi de Prusse, après plusieurs marches forcées en retraite de la *Bohème* vers la *Silésie*, étoit pour lors arrivé à *Lignitz*, suivi de quelques Régimens de Cavalerie, de 14 Bataillons & de plusieurs Escadrons de Dragons. Le 17. à la pointe du jour il tint un grand Conseil à *Glogau*; le Magazin de cette Place en avoit été transféré à *Breslau* & à *Schweidnitz*, & le reste, ou pour mieux dire, la plus grande partie de son Armée, campoit entre *Landshutt* & *Griffau*, à la réserve d'un Corps qui avoit été détaché à *Lôwenberg* & dans

des Princes &c. Octobre 1758. 299

dans les environs d'*Ullersdorff*. L'Armée Impériale & Royale marcha en sept Colonnes au-delà de *Zittau*, ou étant arrivée le 17, elle campa, comme l'année dernière, la droite à la *Neifs*, la gauche à *Seyersdorff*, & la Réserve à *Reibersdorff* de l'autre côté de la rivière. Les Grenadiers & les Carabiniers occupoient la montagne d'*Eckersberg*, & le Quartier Général fut établi dans le Fauxbourg de *Zittau*. Les Prussiens évacuèrent ce jour la *Greiffenberg*, & le Général *Laudon* avec son Corps de troupes Autrichiennes légères & autres qu'il commande avec beaucoup de dextérité, s'est assuré de la *Queifs* & de *Gorlitz*.

Le 19. l'Armée Impériale & Royale se rendit en diverses Colonnes par *Hirschfeld* & *Bernstadt* à *Schöna*, d'où elle marcha le lendemain par *Jauchritz* & *Jauernick* à *Gorlitz*. Le Corps des Grenadiers & des Carabiniers l'y avoit devancé. Les Prussiens, qui avoient séparé leurs troupes près de *Landshutt*, s'étoient avancés le même jour par deux routes différentes à *Schweidnitz*, & ayant quitté *Friedland* en *Silésie*, un Détachement Autrichien est allé y prendre poste. Le 21. le Général *Vehla* occupa le poste de *Scheidenberg*, d'où le Général *Laudon*, habile dans toutes ses opérations, s'est porté le 24. devant *Peitz*, Ville fortifiée dans le District de *Corbus*, dont il s'est emparé le même jour par composition, ayant accordé à la Garnison Prussienne qui y étoit, & consistant en 200 hommes, la liberté de se retirer où elle voudroit. On a trouvé dans cette Place 36 canons, quantité de bombes & de fusils, mousquets, carabines, grenades, balles & autres ustenciles & munitions de guerre. *Peitz* & *Corbus* ont été

été taxés à 25000 écus de contribution & le Plat-Pays à pareille somme.

Le 26. Le Maréchal de Daun s'est avancé à *Reichenbach*, le 27. à *Weicha*, & le 28. à *Bautzen*, où il a fait séjour jusqu'au 30. Un Corps de son Armée aux ordres du Prince de *Bade-Durlac* restoit à *Schônberg* pour observer les Prussiens, dont un Corps se tenoit sur les hauteurs de *Lôwenberg* pour couvrir la *Silésie* de ce côté-là. Le Général de Ville, qui a été depuis peu nommé Général de Cavalerie, & dont les beaux exploits sont connus, les observoit de son côté pour le Corps que le Général Fouqué commande dans l'Armée Prussienne.

Le 30. Août l'Armée partit de *Bautzen*, & arriva dans les environs de *Marienstein*; le 31. elle se porta à *Kônigsbruck* sur les frontières de la *Misnie*, & y occupa un Camp tracé sur les hauteurs. Les détachemens de troupes légères ont battu l'estrade dans toutes ces marches, ils se sont portés jusqu'avant dans le *Brandebourg*, & n'en sont jamais revenus sans quelques captures, soit en prisonniers, soit en butin.

Le 1. Septembre toute l'Armée est partie de *Kônigsbruck*, est venu camper à *Nieder-Roedern* près de *Badebourg*, y a séjourné jusqu'au 4. qu'elle s'approcha plus près de l'*Elbe*, & le 5. elle est allé camper à *Stolpen*; position qui la mettoit en pouvoir de soutenir fortement l'Armée combinée. Pendant cette marche un Corps de Prussiens, posté à *Sagan*, & commandé par le Margrave Charles de *Brandebourg*, marcha à *Bunzlau* & dans les environs. Mille de leurs Hossars s'avancetent vers *Pribus*, & y enlevèrent un Capitaine Autrichien avec 70 Chevaux
qui

des Princes, &c. Octobre 1758. 301

qui s'y étoient trop arrêtés. Ces mêmes Huf-fars, à l'approche d'un Détachement de Croa-tes, se retirèrent. Le Corps de *Sagan* marcha alors jusqu'à *Pribus* même; & comme il étoit arrivé un autre Corps Prussien à *Lubben*, le Général *Laudon* ne crut pas devoir tenir plus long-tems dans *Peitz*. Il en sortit, & s'est retiré dans le meilleur ordre & sans la moindre perte, après avoir levé & envoyé au gros de l'Armée les contributions qu'il avoit exigées d'a-bord dans le district de *Cobus*. Telles sont les marches & les opérations principales des Armées Autrichienne & Prussienne jusqu'au 5. de Septembre dans la *Lusace* & en *Silesie*, où nous nous arrêterons pour passer à celles qui agissent dans le *Brandebourg* & en *Pomeranie*. Suivant un plan d'opérations concerté entre les Géné-raux Autrichiens, Russiens & Suédois, leurs Armées paroïssent devoir se réunir dans le cœur du *Brandebourg* le 31. d'Août. Mais la Bataille donnée 25. du même mois a dérangé, du moins suspendu ce projet.

IV. Le Général *Fermer* qui a conduit celle de l'Impératrice de *Russie*, de la *Pologne* dans le *Brandebourg*, a fait précéder sa marche vers *Francfort sur-l'Oder* du Manifeste que voici.

GUILLAUME DE FERMER, Comte du
St. Empire &c. Je déclare par les Présen-tes, que l'Armée de Sa Maj. Impériale de toutes les Russies, ma très-gracieuse Souveraine, s'étant approchée des confins de la *Pomeranie*, du *Marquisat de Brandebourg* & de la *Silesie*, pour entrer dans ces Provinces tous les habitans qui ne s'opposeront pas aux armes de *Russie*, mais qui resteront dans leurs domiciles, exerceront
tran-

tranquillement leur commerce, vaqueront à leurs affaires, & se soumettront à Sa Maj. Imp. n'auront à craindre aucun tort; & favorisés par la protection Impériale, ils ne seront nullement troublés dans leur négoce. A ces Causes, je fais savoir à ces habitans & à ceux qui y possèdent des biens, qu'ils ayent à envoyer au plutôt au Quartier-Général de l'Armée que je commande, des Députés & des Commissaires de leurs Magistrats, pour convenir d'une Contribution en argent, & des portions & rations accoutumées. L'on agira au contraire avec la plus grande rigueur du Droit de la guerre contre tous ceux qui abandonneront leurs habitations, l'agriculture, ou qui s'évaderont.

L'Armée Russe, dont nous laissâmes le mois passé un Corps bombardant *Custrin*, avoit campé le 14. Août en avant de *Gros-Camin*, & s'étoit avancée à un mile de *Custrin*, qu'elle résolut d'attaquer le jour suivant. Conséquemment le Général Stoffel se mit en marche le 15. avant le jour & se porta vers le Fauxbourg de cette Place avec l'avant-garde composée de deux mille Grenadiers & de quelques troupes légères. Il y trouva derrière le marais un Corps d'environ six mille Prussiens de l'Armée du Général Dohna, dont les Hussars, soutenus de quelque Infanterie, obligèrent ceux des Russiens de s'éloigner de leur position. A son arrivée, le Général Fermer ordonna aux deux mille Grenadiers de s'approcher des premières maisons du Fauxbourg. Le canon fut placé en pleine campagne sous celui de *Custrin*. Il n'y eut ni Batterie élevée, ni tranchée ouverte, ni parapet élevé, contre la coutume de guerre usitée dans le cas de siège ou de bombardement.

CETTE

des Princes &c. Octobre 1758. 303

Cette vague artillerie servit ensuite à former l'attaque du Pont qui sépare la Place d'avec le Fauxbourg. La troisième bombe y mit le feu à un magasin de paille, d'où les flammes s'étant communiquées à un autre à poudre, elles se répandirent bientôt de rue en rue dans la plus grande partie de la Ville: l'Arsenal a sauté, le Pont de l'Oder a été brûlé, enfin en six heures de tems la plupart des Edifices furent réduits en cendres avec tous leurs effets. Le bombardement & la canonnade acheva les trois jours suivans à réduire *Custrin* en un triste monceau de pierres. Les habitans effrayés, désolés, ne savoient où fuir: Mais la Citadelle a tenu bon. On tentoit sa reddition pour se faciliter l'invasion méditée dans le cœur du *Brandebourg*. Le Commandant s'y soutenoit par un feu bien nourri: Il attendoit l'événement d'un combat futur, & les suites de ce combat inévitable, par la jonction prochaine d'un Corps de troupes que le Roi conduisoit par des marches forcées de la *Silésie* au Général *Dohna*.

Ce renfort est arrivé. Le Roi, après avoir franchi les montagnes & les défilés de la *Moravie* dans sa retraite de devant *Olmütz* dont il avoit été forcé de lever le siège, après avoir campé un tems en *Bohème* avec une partie de son Armée, & pourvû de son mieux à la sûreté de la *Silésie* & de la *Saxe*, on le vit arriver le 20, à *Francfort-sur-l'Oder*, y menant en personne un nombre d'Escadrons & un train d'artillerie pour combattre les Russes. Leur Armée, commandée en chef par le Général *Fermer*, étoit le 22. vis-à-vis de *Custrin*, lorsque Sa Maj. joignit le Général *Dohna*. Les Batteries se trouvoient dressées & la Parallele

Bataille
près de
Custrin.]

tirée immédiatement devant la Chaussée qui conduit de la Forteresse dans la Plaine; de sorte que ces établissemens, pris d'avance par les Russiens, empêchoient les Prussiens de passer l'Oder de ce côté-là. Le Roi marcha donc la nuit du 22. au 23., en descendant la rivière vers *Susterbise*. Le Pont fut construit avec toute la diligence possible, & l'Armée l'ayant passé à midi, elle poursuivit sa marche jusqu'au Village de *Glossö*, où elle assit son Camp. Par-là un Corps de Russes commandé par le Général *Romanzow*, fut coupé d'avec celui du Général *Fermer*. Le 24. l'Armée Prussienne campa à *Darmitzel*. Ses différens mouvemens avoient obligé le Comte de *Fermer* d'abandonner sa position devant *Custrin*. Il s'étoit replié sur *Quartschen*, où il avoit sa gauche & l'extrémité de sa droite au Village de *Zicker*. Le Roi partit de son Camp à trois heures, passa le Moulin de *Damm*, défila par la Forêt de *Massin*, déboucha le 25. au matin dans la Plaine par le Village de *Bazelo*; & continuant de marcher jusqu'à *Zorndorff*, point d'appui de l'aile droite de l'Armée Russe, il la prit à revers. Elle s'étoit formée sur quatre lignes dans une espèce de carré; tellement que faisant face de toutes parts, elle s'y maintint sans grand dérangement. L'Armée du Roi s'appuya à un fond qui aboutissoit directement à la droite des Russes; celle de ses troupes tiroit vers *Wilkersdorff*. Les Prussiens ayant mis près d'une heure & demie à se former; c'est-à-dire, depuis les sept heures & demie du matin jusqu'à neuf, ils s'attachèrent d'abord à cette aile droite des Russiens; mais insensiblement le feu s'étendit jusqu'à l'aile gauche, & les deux Armées se trouverent

enga-

des Princes Sc. Octobre 1758. 305

engagées de front. L'attaque fut alors générale & furieuse. L'Armée Impériale de Russie non-seulement la soutint par tout avec une fermeté inébranlable, mais repoussa même l'ennemi avec tant de vigueur qu'à midi sa première Ligne fut culbutée. Le Roi fit avancer son Corps de Réserve pour rétablir cette Ligne; elle fut renversée de nouveau; & la Cavalerie Russe se jettant le sabre à la main sur l'Infanterie Prussienne, l'enfonça & y fit un carnage horrible. Cependant Sa Maj. Prussienne faisant tous ses efforts, réussit à percer entre l'aile droite & l'aile gauche, sépara la première de l'autre, la mit en confusion, & poursuivant vivement cet avantage, il poussa cette aile droite jusques au bord d'un marais. L'aile gauche soutint sa position malgré ce revers, & ne perdit pas un pouce de terrain. La nuit survint, la campagne étoit couverte de plus de vingt mille morts & mourans, & dans cet affreux moment les Prussiens croyant la victoire décidée pour eux, se font hâtés de l'annoncer par des Couriers à toute l'Europe. On ne fut pas de cet avis dans l'Armée Russe; le Général Demicourt rallia les Soldats dispersés sur les bords du marais, en forma un Corps composé d'Infanterie & de Cavalerie, marcha derechef aux Prussiens, les prit en dos & en flanc, les poussa une demi lieue au-delà du champ de Bataille; s'y établit, & en avertit l'aile gauche, qui marchant tout de suite en avant, acheva de s'en emparer & s'y soutint.

Voilà en gros ce qu'on a pu recueillir jusqu'à présent, de plusieurs relations qui nous sont venues de la sanglante journée du 25. Août, dont les deux Armées s'attribuent également la victoire. On se canonna encore le

lendemain de l'action fort vivement pendant quelque-tems, que l'Armée Ruffienne, toujours maîtresse du Champ de Bataille, enterra ses morts en face de celle du Roi, rassembla ses trophées en Canons, Etendarts, Drapeaux, & finit ainsi la journée. Le 27. devant nécessairement se rapprocher de ses magasins, & se mettre à portée de la Division du Général Romazow, elle leva son Camp en présence de l'ennemi en plein jour, & alla l'établir à *Gross-Camin*, où il ne se passa rien le 28. Les deux Armées firent presque en même-tems le 29. des feux de réjouissances pour célébrer une victoire que l'une croyoit avoir remportée sur l'autre. On voit des listes, mais peut-être informes, des Généraux & Officiers tués ou blessés dans la Bataille, dont on croit qu'il paroîtra bientôt des relations données par les Cours. On les attendra pour en faire usage.

Le 31. Août les Russes ayant quitté le Camp qu'ils mirent après la Bataille à *Gross-Camin*, & s'étant retirés à *Landsberg*, le Roi de Prusse partit le 2. Septembre avec une partie de son Armée du Camp qu'il avoit établi à *Blumberg*, & dirigea sa marche vers la Saxe, sans aucun trouble de la part de son ennemi. Cette manœuvre lui parut d'autant plus nécessaire, que les deux Armées Autrichienne & de l'Empire s'approchoient de *Dresde*, & que le Prince Henri étoit en danger d'être enveloppé de tous côtés, quelque belles dispositions que S. A. Royale eut faites. Le Roi a marché avec une telle vitesse, qu'il est arrivé le 9. à *Grosenhayn* à deux marches de *Dresde*, & qu'il est entré, comme on l'a dit, le 11. dans cette Ville, accompagné du Général Seydlitz, d'un Page & de deux Valets

des Princes &c. Octobre 1758. 307

Valets de pied. S. M. a dîné à l'Hôtel du Comte de Hoym avec le Prince Henri son frère. Le même jour à quatre heures elle alla au Quartier-Général de ses troupes à *Reichenberg*, & le 12. de grand matin s'étant mise en marche avec 58 Bataillons & 43 Escadrons vers l'*Elbe*, elle a passé cette rivière dans la résolution de joindre le Corps du Prince Henri & de combattre l'Armée Autrichienne. Les circonstances ayant ainsi obligé le Roi de Prusse d'affoiblir l'Armée opposée aux Russes, ceux-ci ont fait halte près de *Landsberg*, & s'y fortifioient le 10. Septembre. Le Comte de Dohna en a repris le Commandement; il avoit pour lors son Quartier-Général à *Blumberg* à quatre lieuës au-delà de *Custrin*, dont les Russiens n'ont pû jusques-là reprendre le siège de la Citadelle; & le Général de Manteuffel étoit le 11. avec un Corps avancé entre *Liebenau* & *Stennowitz* à deux lieuës de *Landsberg*. Voilà ce qui étoit à rapporter des Armées qui en sont venu aux mains. On a chanté à *Berlin*, dans toutes les Villes & Bourgs des Etats du Roi de Prusse, à *Dresde* & à l'Armée des Alliés sur le *Bas-Rhin*, le *Te Deum* pour la mémorable Journée du 25. Août. On a pareillement chanté le *Te Deum* à l'Armée du Général Fermer. Le canon & les décharges réitérées des petites armes l'ont par-tout annoncée des deux côtés. La victoire de part & d'autre, si c'en est une que l'horrible effusion de part & d'autre du sang humain qui a coulé dans cette journée, a fait le sujet du chant d'allegresse & des actions de grâces qu'on rend par cet Hymne au Dieu des Armées pour les avantages dont il bénit les armes des Souverains. Ici quel avantage!

Poméranie.

Quant à l'Armée Suédoife, aux ordres du Général Hamilton en Poméranie, elle n'a fait jufqu'à préfent aucun progrès dans cette Province. Comme on l'inquiétoit par des Partis de Compagnies Franches de Pruffiens détachées de *Stetin*, les Suédois leur oppoferent le 17. Août 4000 hommes avec fept canons, & les attaquèrent dans le village de *Torgulow*, d'où ils les délogerent après quatre heures de combat, dans lequel les Pruffiens ont eu dix hommes tués & une vingtaine de bleffés, les Suédois autant. Ceux-ci fe font enfuite rabattus fur *Torgulow*; ils l'ont pillé, & fe font retirés à *Steflam*, d'où ils ne fe font point érendus plus loin dans le Pays, quoiqu'ils euflent reçu le 31. du même mois d'Août, toutes les troupes & les renforts qu'on leur deftinoit. Ils font entrés le 1. Septembre dans *Pafewalck* après une légère efcarmouche avec les Huffars Pruffiens. Ils s'approchoient alors de la *Marche-Ukerâne*. D'ailleurs il paroît décidé qu'on veut encore entreprendre dans ce refte de bonne faifon le fiège de *Stetin*. C'eft là tout ce que l'on a à marquer des Suédois, & qu'il a regné de la mefintelligence entre les Officiers de leur Armée, jufques-là que le Lord Hamilton en avoit fait arrêter deux des principaux, qui ont été conduits à *Seralfund* pour y refter jufqu'à la réception des ordres du Roi. On les accuse d'avoir tenu des difcours defavantageux à la réputation de ce Général, & d'être la caufe de la lenteur des opérations de la campagne, & de n'avoir pas rempli dignement leur devoir en diverfes occasions.

VIENNE. Le Conseil Aulique fait la procédure

à dire contre les Princes que l'on se propose de mettre au Ban de l'Empire. Le 21. du mois d'Août l'Electeur de Hannover, les Ducs de Wolffembuttel & de Gotha, & le Comte de Lippe-Buckebourg furent exhortés à se détacher du Parti rébelle à l'Empire & à son Chef. Le 22. il fut enjoint au Prince Auguste-Ferdinand de Bevern, au Margrave Charles de Schwedt, au Prince Henri de Prusse, au Prince Héritaire Frédéric-François de Wolffembuttel, au Prince Ferdinand de Brunswich, au Prince Héritaire Frédéric de Hesse-Cassel, au Prince Frederic de Wirtemberg, au Prince Georges-Louis de Holstein, au Prince de Dessau, au Prince Adolphe de Bernbourg, aux Comtes de Wied & de Dohna, de quitter les Armées Prussienne & Hannoverienne, sous peine d'une amende de mille marcs d'or pur en cas de desobéissance. Le Comte de Wied-Runkela été sommé de livrer son Contingent à l'Armée Impériale; & la Ville de *Francfort-sur-le-Meyn*, de même que les Cantons de la Noblesse immédiate de l'Empire sont chargés de publier & d'exécuter les Avocatoires de l'Empereur.

Le même jour 22. Août il a été expédié un Mandement, en conséquence duquel le Roi de Dannemarc, en qualité de Duc de Holstein, est chargé de faire restituer au Duc de Mecklembourg les Contributions & les recrues enlevées de son Pays par les Prussiens, de le maintenir contre toute entreprise, & d'informer l'Empereur dans deux mois de quelle manière il aura satisfait à ce Mandement.

Les Etats de la *Basse-Auriche* assemblés par l'ordre de l'Impératrice-Reine, ont fourni un
nom-

nombre de recrues pour compléter son Armée; à laquelle il passe de tems à autre des Corps de Croates & autres troupes venans de Hongrie & qui défilent devant Vienne.

On a reçu la fâcheuse nouvelle que la Ville de Troppau en Silesie, où se trouvoit un gros magasin de munitions de guerre & de bouche; a essuyé un incendie des plus funestes, dont on accuse la malice des espions aux gages du Roi de Prusse. On y fait une perte de plus d'un million de florins. L'incendie a consumé trois Eglises, l'Hôtel de Ville & 400 maisons.

RATISBONNE. La disposition testamentaire du feu Duc de Saxe-Weymar cause de la surprise à la Cour de Danemarck. Elle paroît résoluë d'agir de concert avec le Duc regnant de Brunswich, soit pour engager la Cour Imp. de Vienne à remettre les Parties dans leurs droits de Co-Tutelle & de Co-Régence, ou du moins à modifier le Décret rendu par l'empereur à cette occasion. On craint à la Diète que cette affaire n'ait de fâcheuses suites.

Quant aux Mois-Romains, c'est un point qui souffre encore. Indépendamment du suffrage de la Cour de Bavière, qui n'a pas encore nommé de Ministre auprès de la Diète à la place du Baron de Neuhaus, mort depuis quelque-tems, les Directoires des trois Collèges de l'Empire proposerent le 24. Août de délibérer sur le Décret de Commission Impériale, concernant la demande des nouveaux Mois-Romains. Il fut décidé à la pluralité des voix, que l'on en payeroit vingt en deux termes, & qu'attendu l'épuisement de la Caisse & le besoin d'argent nécessaire pour continuer les opérations de la guerre, on suppleroit Sa Maj. Impériale d'em-
prun.

des Princes, &c. Octobre 1758. 311

prunter jusqu'à la somme de trois cens mille écus au nom de l'Empire, laquelle somme seroit remboursée du provenu des premiers Contingens que fourniroit le Corps Germanique. Les Ministres des Cours de *Berlin*, de *Hannover* & de *Hesse-Cassel* s'excusèrent d'entrer dans cet arrangement. Celui de *Hannover* déclara que les troupes Autrichiennes & Françoises ayant absorbé par des contributions les revenus de l'Electorat & ceux des Terres de ses Alliés, il ne voyoit pas qu'il fût possible de changer de résolution. Celui de *Brandebourg* s'en remit à son Mémoire du 28. Juin. Il y eut enfin de grands débats sur cette matière dans le Collège Electoral.

M O R T S.

Celle de *Matic-Fouquet* Comte de *Gisors*, Prince du *St. Empire*, Gouverneur & Lieutenant-Général des Villes, Pays & Evêchés de *Metz* & de *Verdun*, Lieutenant-Général au Gouvernement de la *Lorraine* & du *Barrois*, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de Camp Lieutenant du Régiment Royal des Carabiniers, arrivée par les blessures que ce Seigneur a reçues à la Bataille de *Crevelt*, a fait répandre des larmes dans toutes les Places de son Gouvernement. Elles y ont été aussi universelles, que les prières qu'on a faites pour le repos de l'ame de ce Héros. *Metz* sur-tout a célébré sa mémoire par des Services également lugubres & solennels. Il y en a eu dans toutes les Eglises de cette Ville avec des Oraisons funèbres des mieux appliquées aux vertus & à l'héroïsme de l'illustre Défunt. Entre-autes on nous en a remis une prononcée le 9. Août dans l'Eglise Cathé-

Cathédrale, par le R. P. CHARLES, Jésuite, qui peut passer pour un chef-d'œuvre dans ce genre. Elle mérite la lecture, ayant la juste approbation d'un chacun, & sur-tout de ceux qui connoissoient les talens rares, les vertus sublimes & le grand caractère du feu Comte. Le Sr. JOSEPH COLLIGNON, Imprimeur du Roi & de l'Hôtel de Ville à Metz, l'a imprimée en 39 pages *in quarto*, & la vend 24 sols de France brochée. Ce sont Mrs. les Magistrats de l'Hôtel de Ville de Metz qui ont fait célébrer le Service solennel dans la Cathédrale, pendant lequel cette Oraison funèbre a été prononcée.

Le 16. Août mourut à *Ratisbonne* le Baron de Neuhaus, Ministre de l'Electeur de Baviere auprès de la Diète générale de l'Empire.

Messire Charles - Louis de Monfaulnin, Comte de Montal, Lieutenant - Général des Armées du Roi Très - Chrétien, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de la Ville & du Château de Guise, mourut le 22. sur ses Terres en *Bourgogne*, âgé de 77 ans.

Jean - Ernest - Antoine - Eusebe Comte de Kônigsfegg - Aulendorff, Grand - Chantre de l'Eglise Métropolitaine de *Cologne* & Capitulaire de la Cathédrale de *Constance*, y est mort âgé de 62 ans.

Marie - Anne de Hohenlohe - Bartenstein, Princesse du St. Empire, Dame de la Croix Etoilée, Epouse du Marquis de Laverne, Conseiller d'Etat & Chambellan Actuel de Leurs Majestés Impériales, est morte le 16. Septembre en son Château d'Argenteau, dans la 57^{me} année de son âge; Dame fort regrettée de ceux qui connoissoient son mérite.

Le 2. Août mourut au Village de *Conche*,
Diocèse

des Princes &c. Octobre 1758. 313

Diocèse de *Mende*, *Florette Roux*, âgée de 118 ans & 4 mois. Son mari *Jacques Guin*, mourut l'année dernière âgé de 114 ans. Ils ont vécu ensemble 79 ans, & ont eu 18 enfans, 12 garçons & 6 filles. Quatorze de ces enfans vivent encore. Leur mariage avoit été béni par un Ministre Protestant quelque-tems après la révocation de l'Edit de Nantes. *Jacques Guin* se distingua parmi les Rébelles, connus sous le nom de *Camisars*. Il s'étoit d'abord attaché à *JOANNEN*, & combattit sous ses ordres à l'affaire de *Chandomerge*. Il quitta *JOANNEN* pour suivre *POLAND*, qui ayant bonne opinion de ses talens, lui donna le commandement d'une Troupe de 50 hommes. Il se trouva avec ce dernier à *Fontmort*, où le Régiment de Champagne fut si maltraité. Enfin il l'accompagna auprès du Maréchal de Villars, & lui servit de conseil pour conclure son Traité particulier.

Ajoute pour divers Articles.

DEpuis quelque-tems l'Armée aux ordres du Prince de Soubise dans la *Hesse* n'avoit fait de mouvemens que ceux qu'on jugeoit nécessaires pour être à portée de marcher vers celle du Maréchal de Contades. La Gendarmerie a été portée jusqu'à *Warpurg* pour y joindre des troupes qu'on y avoit placées, & presque toute l'Armée ensuite d'un mouvement général s'est trouvée entre la *Fulde* & *Dymel*. Le Marquis *Dumesnil* s'est avancé avec un gros Détachement & du canon jusqu'aux portes de *Lipstadt*. Ses troupes légères ont communiqué avec celles de l'Armée du *Bas-Rhin*. Le Prince de Soubise s'est porté lui-même à *Warpurg*, après

après avoir visité les différens campemens de ses troupes. Ces mouvemens ont engagé le Prince Ferdinand de Brunswich à faire un détachement de neuf à dix mille hommes de son Armée pour se porter sur la *Haute-Lippe* près de *Lipstadt*. Mais pour opérer une diversion plus considérable le Prince de Soubise pendant son séjour à *Warpurg*, a fait ses dispositions pour remettre son Armée en marche par sa droite & la porter en plus grande partie dans le *Hannover*. A cet effet ses troupes ont passé la *Werra* sur deux Colonnes, l'une par *Witzenhausen*, composée d'un Corps détaché aux ordres du Marquis de Castries, & l'autre par *Münden*, composée du gros de l'Armée. A la vûe de ces forces, la Garnison que les *Hannovriens* avoient à *Göttingen* s'est retirée sur le Corps Hessois du Prince d'Ysenbourg, qui de son côté s'est replié à *Mohrtingen*, où il se tenoit depuis quelque-tems. & est allé reprendre son ancien Camp d'*Eimbeck*. L'Armée du Prince de Soubise est arrivée le 11. Septembre à *Nordheim* après quatre jours d'une marche consecutive; & le Corps détaché aux ordres du Marquis de Castries s'est porté une lieuë en avant sur le chemin d'*Eimbeck*, ayant les troupes légères devant lui. Le 12. le Prince d'Ysenbourg décampa pour se retirer vers le *Weser*. Pendant sa retraite & les marches de l'Armée Française, il n'y a eu que de petites escarmouches entre les Chasseurs *Hannovriens* & le Corps de troupes légères que commande Mr. Fischer.

L'entrée des troupes Françaises dans la partie du Pays d'*Hannover* qu'elles occupent à présent, les met en possession du Duché *Callenberg*

des Princes &c. Octobre 1758. 319

berg & de la Principauté de *Grubenhagen*, qui en font deux parties principales. Le Prince de Soubise a laissé dans la *Hesse* & sur la *Werra* un Corps capable de s'opposer aux entreprises des *Hannovriens* dans cette partie, ou au moins de donner le tems de s'y porter. Il a fait chanter le *Te Deum* pour une victoire complete remportée le 11. Septembre près de *St. Malo* sur les Anglois. Le Maréchal de Contades en avoit reçu la nouvelle par un Courier de *Versailles*, & la lui avoit fait communiquer. Le 18. on a fait des réjouissances dans l'Armée de ce Maréchal, dont le Quartier - Général étoit encore le 20. à *Recklinghausen*. Le *Te Deum* y a été chanté dans une Chapelle, & ensuite Mr. le Maréchal accompagné du Prince de Condé, & de tous les Généraux, s'est rendu derrière l'Artillerie, qui étoit placée sur une éminence, & au signal donné toute l'artillerie de l'Armée fit une triple décharge. Après quoi le feu ambulante de la mousqueterie commença; ce qui fut réitéré jusqu'à trois fois.

Victoire
sur les Anglois.

Le Marquis de Brock, Colonel du Régiment de Bourbon, a apporté le premier au Roi la nouvelle de cet avantage. Il arriva à *Versailles* le 13. Septembre à onze heures & demie du soir. S. M. l'annonça le 14. à toute sa Cour, & dès le même jour on chanta le *Te Deum* à *Versailles* en actions de grâces à Dieu. Le Duc d'Aiguillon s'étant mis à la tête de tout ce qu'il avoit pu ramasser de troupes, a remporté cette victoire le 11. dans l'Anse de *Caste* près de *St. Malo*. Il a attaqué les Anglois au nombre d'environ onze mille, comme on le pense, lors même qu'ils se rembarquoient, après une nouvelle tentative inutile dans ce parage. Ils ont d'a-

bord

bord soutenu cette attaque avec beaucoup de fierté; mais à la fin ils ont été enfoncés, taillés en pièces & culbutés dans la mer. Voilà le gros de la nouvelle, avec cette ajoute, « que les
 » troupes du Roi se sont comportées dans l'ac-
 » tion avec la plus grande intrépidité; qu'elles
 » ont poursuivi les ennemis dans la mer même
 » en y entrant jusqu'à la ceinture, & leur ont
 » tué près de trois mille hommes sur le riva-
 » ge, sans compter ceux qui sont noyés, soit
 » dans les Bâtimens de transport qui ont été
 » coulés à fond, soit en voulant se sauver à la
 » nage; que 1500 d'entre-eux, pour mieux
 » fuir, ont jetté leurs armes & se sont sauvés
 » dans les campagnes; qu'on les poursuivoit;
 » qu'au départ du Courier, qui a apporté
 » cette nouvelle à la Cour de la part du
 » Duc d'Aiguillon, le nombre des prison-
 » niers Anglois montoit à plus de cinq
 » cens, parmi lesquels il y avoit beaucoup
 » d'Officiers de la première distinction; & que
 » le Chevalier de Polignac & le Comte de la
 » Tour d'Auvergne ont été blessés dangereuse-
 » ment; ainsi que le Marquis de Cucé, Cor-
 » nette des Mousquetaires du Roi, que son
 » courage avoit conduit à la mêlée comme
 » Volontaire. » Nous comptons d'avoir bientôt
 une relation plus détaillée de cette Bataille, pour en faire usage le mois prochain. Ce qu'on peut en marquer d'ailleurs, c'est qu'on s'apperçoit, qu'elle a déjà beaucoup rabattu de la fierté des Anglois, qui mettent tout à feu & à sang, quand ils sentent leurs ennemis éloignés d'eux. Entre autres Officiers distingués qu'ils ont perdu dans l'action, on met le Général Dury au nombre des morts. Ce sont les troupes commandées par le Général Bligh qui ont été bat-

des Princes Ec. Octobre 1758. 317

tuës, & que l'Amiral Howe avoit embarquées. De concert ils les avoient débarquées à *Saint Lunaire* sur la Côte de *Bretagne* le 4. de Septembre, sans aucune opposition; ils avoient brûlé auparavant une vingtaine de Navires François grands & petits, & leurs troupes débarquées, s'étoient mises en marche le 9. pour s'emparer de quelques Places & mettre le Pays en contribution; le 10. elles marcherent à *Matignon* & de-là à l'Anse de *Caste*, afin des'assurer d'un lieu propre à se rembarquer en cas de nécessité. Mais le 11. au moment qu'elles voulurent le faire, & le faisoient, elles furent affaillies, battuës & totalement dérouterées. Le Lord Howe s'étoit proposé de débarquer ses troupes à *Granville*; mais la vûe des troupes Françaises, disposées à les recevoir, l'avoit faic changer de dessein. L'Anse de *Caste* lui parut plus favorable; & c'est là où il a reçu, de concert avec le Général Bligh, le coup qui l'attendoit.

Les Bataillons François qui leur ont porté ce coup, sont 1 de Boulonnois, 1 de Brie, 4 de Talaru, 2 de Royal-Vaisseaux, 2 de Brissac, 1 de Quercy, 1 de Bresse, 2 de Bourbon, 1 de Volontaires Etrangers, 1 de Penthievre, 2 Bataillons de milice de Fontenay-le-Comte & de Marmande, & le Régiment de Marbeuf, Dragons; le tout conduit par Mr. le Duc d'Aiguillon.

Peu de jours avant la nouvelle de la Bataille près de *Saint Malo*, on avoit reçu les paquets de la Colonie. Le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur-Général du *Canada*, avoit expédié la Frégate la *Valeur*, commandée par le Capitaine Canon, sur laquelle il avoit fait embarquer Mr. Pean, Major de *Quebec*, pour apporter ces paquets, & rendre compte de l'action qui s'est passée le 8. Juillet dernier sous le Fort *Carrillon*, entre les troupes Françaises commandées par le Marquis de Montcalm, & l'Armée Angloise aux

ordres du Général Abercromby. Cette action, dont nous avons donné une relation Angloise, paroitroit encore plus honorable pour les François qu'on ne l'a publié, tant par la disproportion des forces respectives, que par la perte des Anglois. Nous comptons d'en avoir bientôt le détail.

Ajoutons ici pour l'Article de France, que le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, est allé faire un tour de *Lunéville à Versailles*, où il est arrivé le 12. septembre: que le Roi Très-Chrétien a envoyé à tous ses Ministres dans les Cours étrangères une Pièce intitulée: *Parallele de la conduite du Roi avec celle du Roi d'Angleterre, Electeur d'Hannover, relativement aux affaires de l'Empire, & notamment à la rupture de la Capitulation de Closter-Seven par les Hannoveriens.* Cette Pièce, dont nous dirons quelque chose un autre mois, est de 137 pages in *octavo*, de l'Imprimerie Royale à Paris. Elle est très-intéressante & accompagnée de ses preuves. Enfin telle que devoient être toutes les Pièces qui se publient de la part des Souverains.

A V I S.

LE Sieur BRÛCK, Marchand à Luxembourg, & Collecteur des Lotteries de *Cologne* & de *Treves*, avertit le Public, qu'on a achevé les tirages de ces deux Lotteries; & que ceux qui ont gagné dans l'une ou dans l'autre, peuvent dès maintenant retirer les prix qui leur sont échus. La distribution des billets pour la troisième Lotterie de *Cologne* est ouverte. Un billet pour les quatre Classes est du prix de 56 livres 5 sols, argent de France. Les billets qui auront gagné dans l'une des Classes, ne rentreront plus dans les suivantes, & l'on remboursera le surplus à ceux qui auront payé la mise entière, comme il est à voir plus amplement par le Plan qu'on donne *gratis*, & qui est très-avantageux. Le premier tirage est fixé au 4. Janvier 1759. Les autres se suivront de six en six semaines, sans interruption.

F I N.